COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
2 Darthus – 33330 Vignonet
Tel : 05.57.55.21.60 - Fax : 05.57.55.21.61
www.grand-saint-emilionnais.fr

SOMMAIRE

PARTIE I : FONCTIONNEMENT STRUCTUREL

Fonctionnement de la CDC ..... p 3

Budget ..... p 4-5
La Conférence des Maires ..... p 6-7
Mutualisation / Les marchés publics ..... p 8
Les décisions communautaires ..... p 9-10

La communication ..... p 11-13

PARTIE II : PANORAMA DES COMPETENCES EXERCEES

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE ..... **p 14-16**
Rétrospective / Bilans ..... p 14
Taxe de séjour / Assises ..... p 15
Aires des Camping-cars / Bloc sanitaire ..... p 16
Economie ..... **p 17**

AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ESPACE ..... **p 18-21**
PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ..... p 18
Habitat / AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) ..... p 19
PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur) / Accompagnement juridique ..... p 20
Service Autorisation du Droit des Sols ..... p 21

ACTION ENFANCE JEUNESSE ..... **P 22-28**
Les objectifs et changements de l'année ..... p 22-23
Les actions petites enfance 0/3 ans ..... p 24-25
Les actions enfance 3/12 ans ..... p 26-27
Les actions jeunesse ..... p 27-28

ACTION CULTURELLE ..... **p 29**
ACTION SOCIALE ..... **p 30-33**
ABS (Analyse des besoins sociaux) ..... p 30
Partenaires (PLIE / Mission Locale / Pôle Emploi / CAP Emploi) ..... p 31
Service de transport à la demande ..... P 32

Transport Scolaire ..... p 33

VIE ASSOCIATIVE ..... **p 34**

Document réalisé par les services de la CDC

PARTIE I – FONCTIONNEMENT STRUCTUREL

22 communes

15 822 habitants

Une superficie de 238 km²

44 conseillers communautaires

1 Président et 9 Vice-Présidents

13 commissions de travail

des conseillers municipaux impliqués dans les commissions

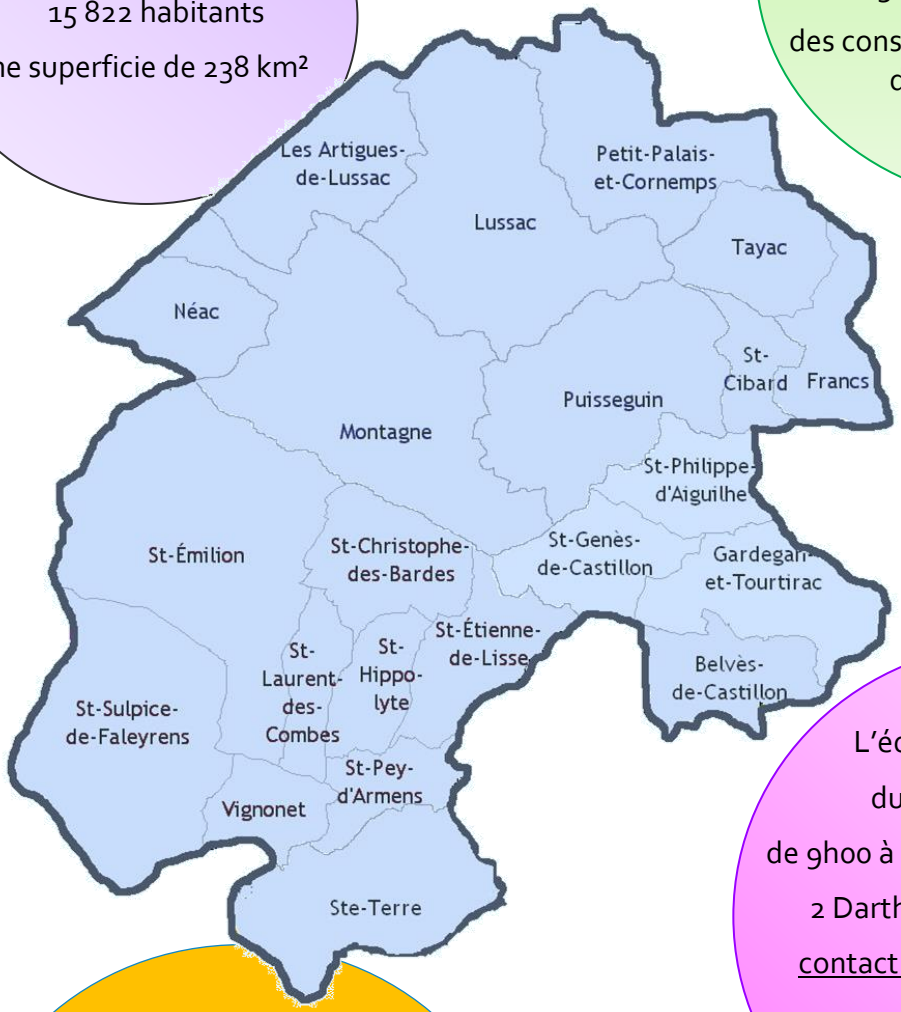

L'équipe vous accueille

du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

2 Darthus – 33330 VIGNONET

contact@grand-st-emilionnais.org

tél : 05.57.55.21.60

fax : 05.57.55.21.61

Le Pôle Enfance Jeunesse

Lecture Publique

du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

A Montagne

tél : 05.57.50.28.84

BUDGET GENERAL DE LA CDC 2016

FONCTIONNEMENT

En fonctionnement le montant du budget :

Dépenses : 5 618 417.75 € **Recettes : 6 223 925.53 €**

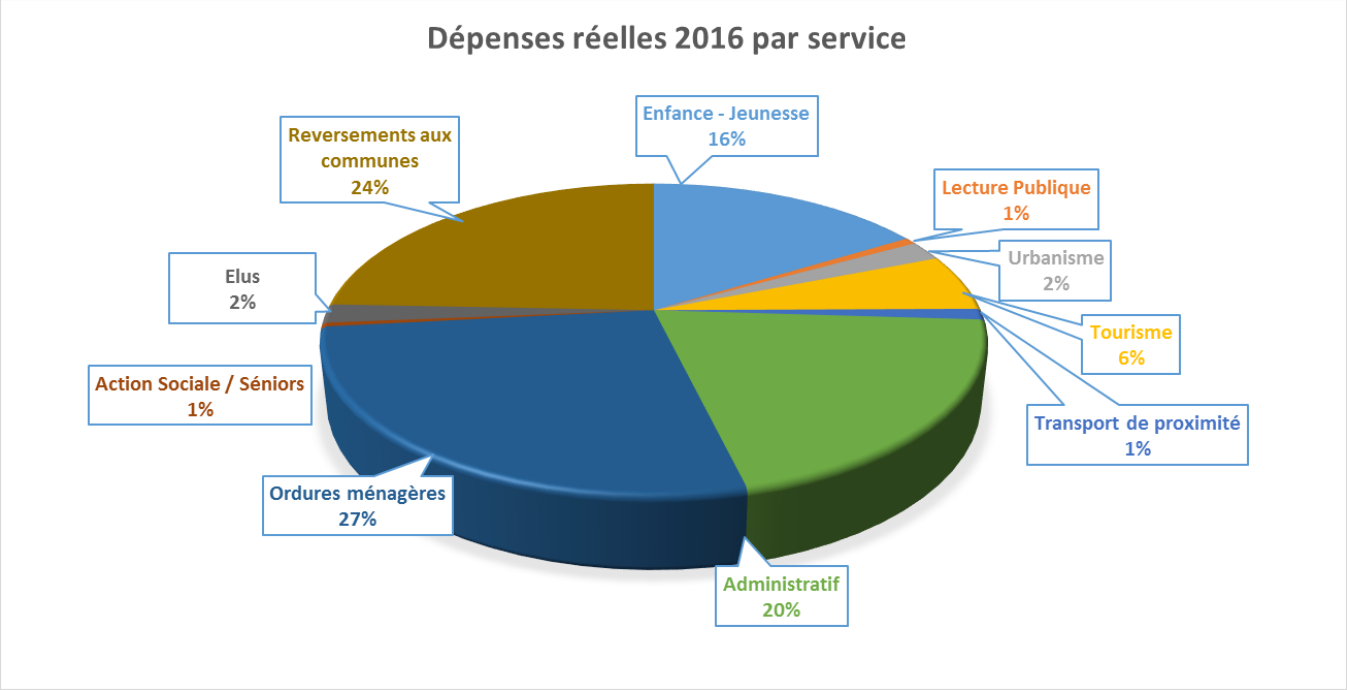

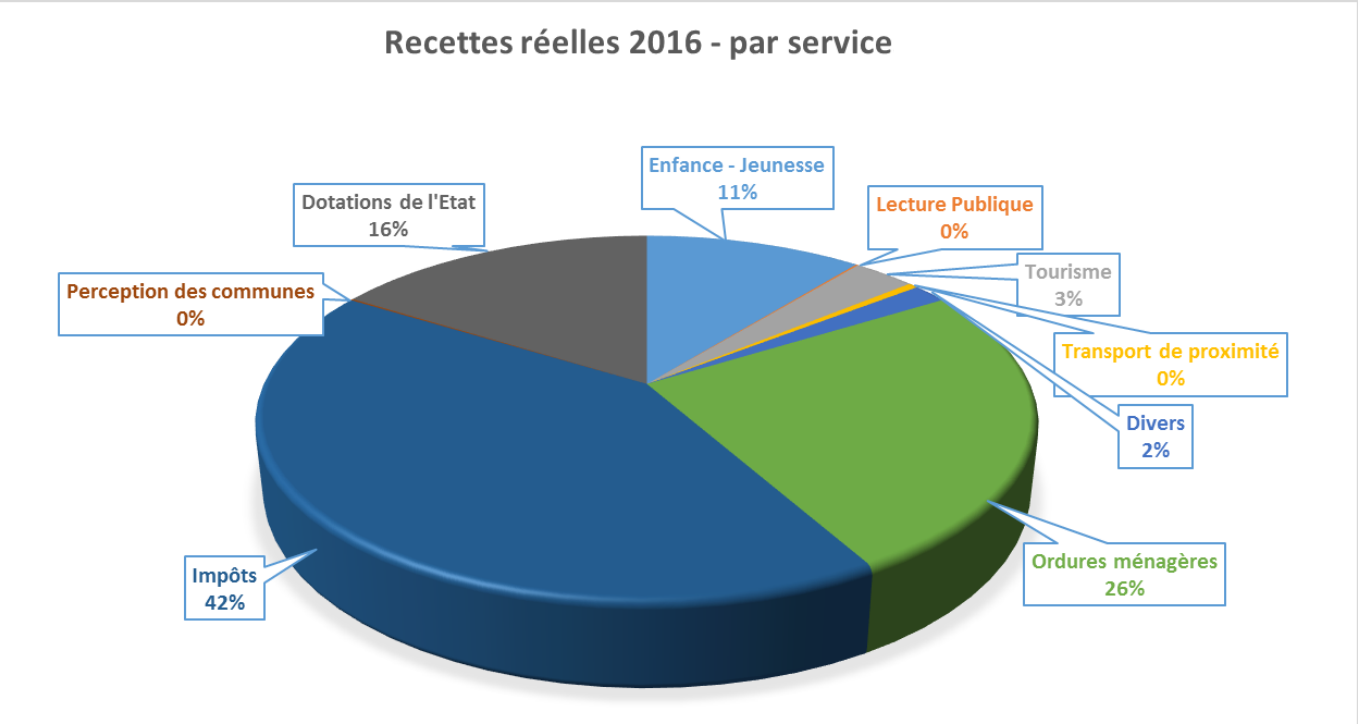

INVESTISSEMENT

En investissement le montant du budget :

Dépenses : 348 402.35 € **Recettes : 825 558.59 €**

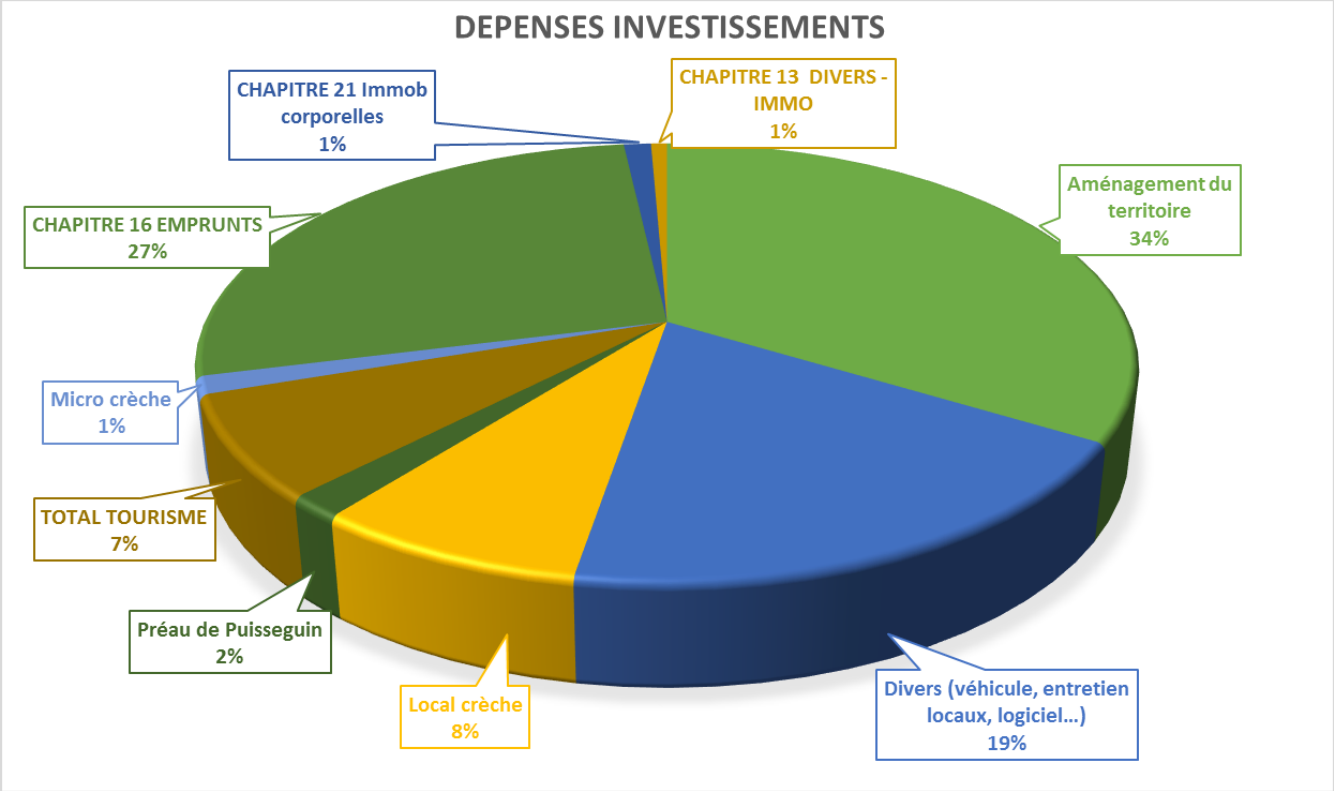

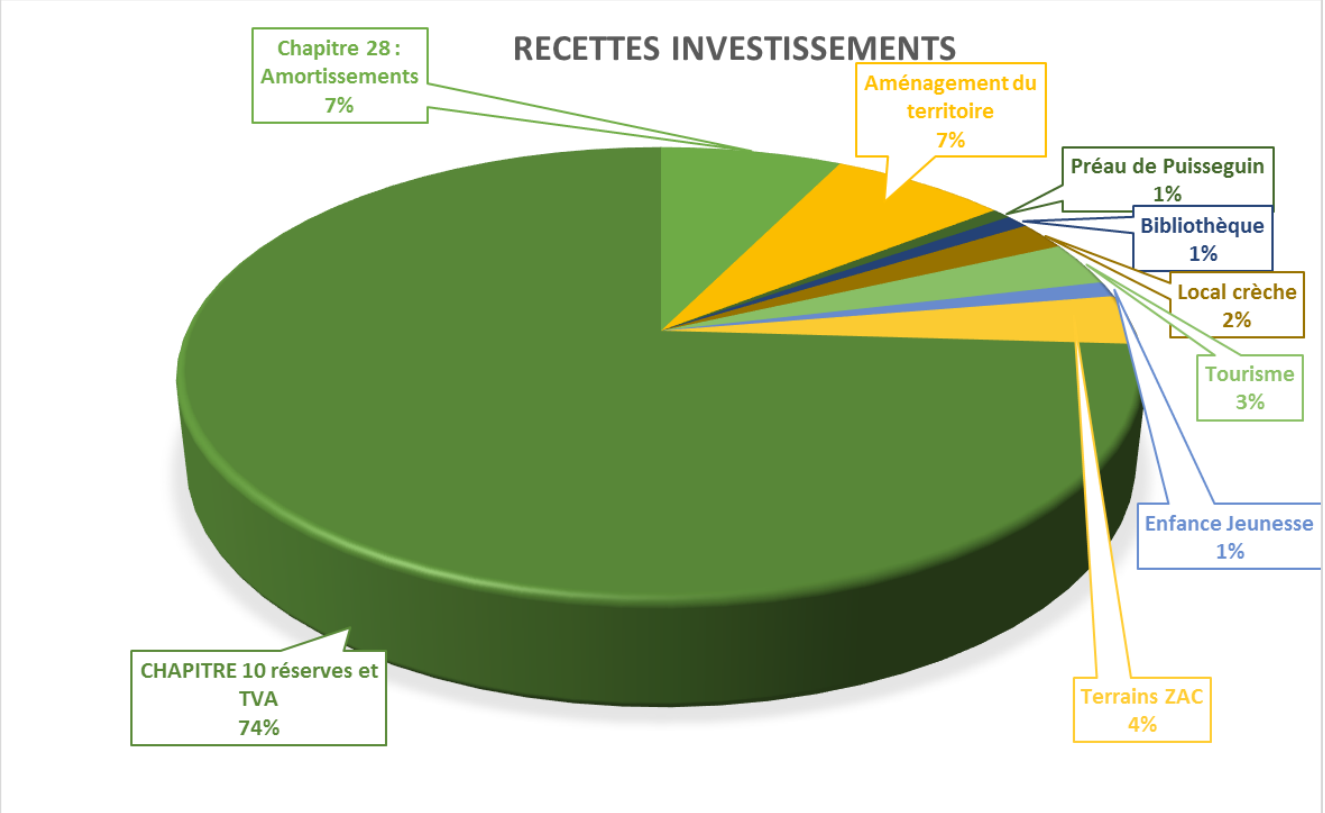

LA CONFERENCE DES MAIRES

Durant l'année 2016, le Président a mis en place 2 Conférences des Maires. L'objectif est de travailler ensemble à l'établissement de projets qui donnent du sens au territoire, et d'avoir des informations générales sur le territoire.

Le 13 juin 2016, les élus ont pris connaissance d'une veille territoriale du territoire mise en place par la CAF.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Gironde

Veille territoriale
« Grand St Emilionnais »
Décembre 2015

Contexte et objectifs

- **Dans le cadre des Unités Territoriales de l'Action Sociale de la Caf de la Gironde**, les Chargés d'Études Sociales ont été missionnés pour réaliser **la mise en place d'une veille territoriale :**
  - Un observatoire de problématiques locales,
  - Un support permettant de capitaliser les connaissances,
  - Un outil pour l'innovation et l'expertise.

Les conclusions de cette veille territoriale sont :

- ✓ Une évolution de la population en légère baisse
- ✓ Une majorité de résidences principales
- ✓ Faible offre en HLM
- ✓ 24% ont de faibles revenus (seuil de pauvreté)
- ✓ Baisse des naissances, augmentation des 12 – 17 ans

Le 13 septembre 2016, UNE NOUVELLE CONFERENCE DES MAIRES A ETE ORGANISEE SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA MUTUALISATION.

Les élus ont fait un point sur l'habitat et ont notamment validé la mise en place d'une OPAH (opération programmée pour l'amélioration de l'habitat).

Concernant la mutualisation, les services et les communes ont travaillé ensemble sur la possibilité de faire des groupements de commandes pour négocier les prix.

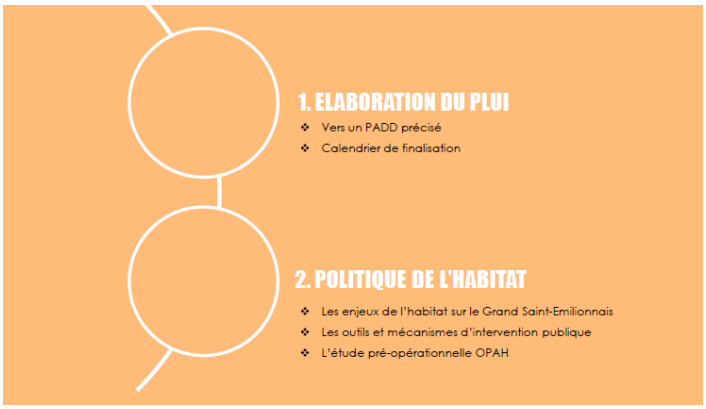

Positionnement des élus

Un PADD précisé

- Des logiques urbaines **atypiques mais justifiées** sur certaines communes
- Des objectifs en matière de consommation d'espaces **à préciser en fonction du zonage réajusté**
- Des projets d'équipements d'intérêt communautaire validés : **aires de camping-car sur Ste Terre et Lussac, agrandissement du camping de Petit-Palais et Cornemps, Maison des Services Publics à Lussac**
- Des projets d'équipements d'intérêt communautaire en suspens : **MARPA (décision début décembre), micro-crèche (décision le 15/09/2016)**
- Le Golf de Gardegan :
  - **Trouver, avec le Maire, une solution qui ne fragilise, ni ne retarde le PLUi**
  - Envisager de mettre en demeure l'aménageur de réaliser les équipements.

Positionnement des élus

Politique de l'habitat

- **Face aux enjeux prégnants sur le Grand Saint-Emilionnais, l'étude pré-opérationnelle OPAH doit servir de base solide pour une politique active en matière d'habitat**
- **Il convient donc de valider, d'ici la fin du mois, le cahier des charges de cette étude pour se lancer rapidement dans la démarche**

25

LA MUTUALISATION

Entré en vigueur le 1er mars 2014, l'article L.5211-39-1, du Code général des collectivités territoriales, oblige tous les EPCI à préparer un schéma de mutualisation des services entre la communauté et ses communes membres. Le but de ce schéma est :

- D'assurer la cohérence de projets entre les collectivités
- De partager les expertises entre les collectivités
- De conforter la solidarité intercommunale
- D'éviter l'isolement des plus petites communes
- De lancer de nouveaux projets qu'une commune isolée ne pourrait mener
- De valoriser les compétences des agents
- D'anticiper les effets de la réforme territoriale

En 2016, la commission a travaillé, en lien avec les communes, sur les contrats de maintenance, l'archivage, les contrôles obligatoires la formation des agents et les extincteurs. Cette commission s'est réunie 14 fois pour faire le point sur l'avancée des différents travaux et établir le diagnostic du territoire.

DURANT L'ANNEE, LES COMMUNES ONT FAIT UN GROUPEMENT DE COMMANDE DE PAPIER (AVEC UN GAIN D'ENVIRON 40% DU PRIX). QUELQUES COMMUNES ONT BENEFICIE DE L'ARCHIVAGE, UNE DERNIERE CAMPAGNE SERA MENEE SUR 2017.

Exemples de mutualisations futures :

- ✓ Groupement de commande pour la vérification des extincteurs
- ✓ Mise en place du document unique
- ✓ Groupement de Contrat de maintenance des extincteurs, aire de jeux, installations électriques, gaz assurance

LES MARCHES PUBLICS

✓ **CREATION D'UN PREAU AU CENTRE DE LOISIRS 1 2 3 SOLEIL A PUISSEGUIN** : marchés signés en novembre 2016 :

LOT 1 : Terrassement – Gros Œuvre : Société OMEGA : 27 322.50€ HT / 32 787€ TTC
LOT 2 : Charpente : société CM Vigier : 15 990 € HT / 19 188€ TTC
LOT 3 : Couverture étanchéité : société COBAREC : 27 882.40€ HT / 33 458.88€ TTC
LOT 4 : Peinture : société DARCOS : 6 412.08€ HT / 7 694.50€ TTC
LOT 5 : Electricité : société FAUCHE : 5 989.87 € HT / 7 187.84€ TTC.

TOTAL TRAVAUX : 83 596.85€ HT/ 100 316.22€ TTC

✓ --**CREATION D'UN LOCAL DE RANGEMENT A LA CRECHE DE SAINT EMILION** : marché signé en novembre 2016 :

LOT 1 : Gros Œuvre : Entreprise PASQUON : 28 463.10€ HT
LOT 2 : Charpente : Entreprise DUMON : 9 055.11€ HT
LOT 3 : Plâtrerie Peinture : société 33 PLATRERIE : 4 601.96€ HT

TOTAL TRAVAUX :

LES DECISIONS DU CONSEIL

En 2016, le conseil communautaire s'est réuni 9 fois et 78 délibérations ont été prises.

Libellé de la décision
21-01-2016
01-2016 : Taxe de séjour : Dispositions et modalités de perception à partir du 1er Janvier 2016 et autorisation au Président de signer la Convention avec le Conseil Départemental de la Gironde pour le recouvrement de la taxe départementale additionnelle
02-2016 : Politique tarifaire pour les Séjours, Les Sports Vacances
03-2016 : Demande de subvention et Dépôt de dossier DETR : Etude de positionnement stratégique de la Z.A. des Chapelles
04-2016 : Demande de subvention et Dépôt de dossier DETR : Achat de terrains en vue de constituer une zone d'activités
05-2016 : Désignation membre Commission Consultative Transition Energétique
06-2016 : Versement de Cotisations anticipées
18-02-2016
07-2016 : Adhésion à la Médecine Préventive
17-03-2016
08-2016 : Construction d'un bloc sanitaire à Saint-Emilion dans le cadre de la politique d'amélioration de l'accueil des touristes. Demande de subvention au titre de l'Article 159 de la Loi de Finances 2016 Fonds de soutien à l'investissement public local.
09-2016 : Prise de compétence du versement des contributions au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) conformément à l'Article 97 de la loi NOTRE
10-2016 : Installation de la CLECT
11-2016 : Approbation du schéma de mutualisation
12-2016 : Approbation de l'Etude de pré-faisabilité pour le développement de la méthanisation lancée par le SMICVAL
13-2016 : Création d'un poste de Catégorie C pour l'instruction du droit des sols
14-2016 : Arrêt du PLH
15-2016 : Reprise en Régie du Centre de Loisirs La Mosaique, situé sur la commune de Vignonet
16-2016 : Mise à jour des Délégations de signatures au Président
17-2016 : Délibération instituant le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement professionnel
14-04-2016
18-2016 : Approbation du Compte Administratif 2015 du Budget Général de la CDC du Grand Saint-Emilionnais
19-2016 : Approbation du Compte de Gestion 2015 du Budget Général
20-2016 : Approbation du Compte Administratif 2015 du Budget annexe "Transport Scolaire"
21-2016 : Approbation du Compte de Gestion 2015 du Budget annexe "Transport Scolaire"
22-2016 : Approbation du Compte Administratif 2015 du Budget annexe "Zone d'Activité Les Chapelles"
23-2016 : Approbation du Compte de Gestion 2015 du Budget annexe "Zone d'Activité Les Chapelles"
24-2016 : Approbation du Compte Administratif 2015 du Budget annexe "ADS"
25-2016 : Approbation du Compte de Gestion 2015 du Budget annexe "ADS"
26-2016 : Affectation du Résultat du Budget Principal de la CDC du Grand Saint-Emilionnais
27-2016 : Affectation des Résultats de la section de fonctionnement du Budget annexe "Transport Scolaire" de la CDC
28-2016 : Affectation des Résultats de la section de fonctionnement du Budget annexe "ZA Les Chapelles" de la CDC
29-2016 : Affectation des Résultats de la section de fonctionnement du Budget annexe "ADS" de la CDC du Grand
30-2016 : Approbation du Budget Primitif 2016 du Budget Général
31-2016 : Vote des Taux de Fiscalité Directe Locale
32-2016 : Fixation du Produit attendu de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
33-2016 : Approbation du Budget Primitif 2016 du Budget annexe "Transport Scolaire"
34-2016 : Approbation du Budget Primitif 2016 du Budget annexe "Zone d'Activité Les Chapelles"
35-2016 : Approbation du Budget Primitif 2016 du Budget annexe "ADS"
36-2016 : Délibération sur la participation financière aux "Assises du Tourisme" du 24-03-2016

37-2016 : Désignation des Délégués de la CDC à la Gestion Financière de l'OTGSE
38-2016 : Demande de subvention auprès de M. le Président du Conseil Régional pour l'élaboration d'une mise en scène du circuit de visite de l'Ecomusée de Montagne
39-2016 : Désignation des délégués de la CDC au Conseil d'Administration de l'OTGSE
16-06-2016
40-2016 : Approbation de l'AVAP
41-2016 : Modification n° 1 de l'AVAP
42-2016 : Approbation modification simplifiée du PLU de Montagne
43-2016 : Lancement de l'Etude pré-opérationnelle OPAH
44-2016 : (Annule et remplace) Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs
45-2016 : Décision modificative n° 2 – Budget Général 532
46-2016 : Décision modificative n° 1 – Budget Général 532
47-2016 : Décision modificative n° 1 – Budget Transport Scolaire 53201 : Provision au compte 673 « Titres Annulés sur Exercice Antérieur »
48-2016 : Désignation d'un membre à la Commission Consultative Transition Energétique (SDEEG)
49-2016 : Motion de soutien à la Candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024
50-2016 : Intervention volontaire et Assistance à l'action en justice de la Commune de Lussac
51-2016 : Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre la Commune de Saint-Emilion et la CDC du Grand Saint-Emilionnais pour la construction d'un bloc sanitaire à Saint-Emilion dans le cadre de la politique d'amélioration de l'accueil des touristes
52-2016 : Décision modificative n° 3 – Budget Général 532
53-2016 : Plan de financement Modification PSMV
15-09-2016
54-2016 : Approbation du projet de couverture numérique du Périmètre de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
55-2016 : Financement pour la révision PSMV
56-2016 : Création du Comité de Pilotage du PSMV
57-2016 : Délibération pour participation au Forum de l'Emploi
58-2016 : Délibération Taxe de séjour : Dispositions et modalités de perception et Autorisation au Président de signer la Convention avec le Conseil Départemental de la Gironde pour le recouvrement de la Taxe départementaleAdditionnelle.
59-2016 : Décision modificative n° 1 Budget annexe Zone Activité 53203
60-2016 : Délibération pour la Création de la Commission Mutualisation
61-2016 : Création d'une micro-crèche
19-10-2016
62-2016 : Approbation du Programme Local de l'Habitat
63-2016 : Modification des statuts de la CdC du Grand Saint-Emilionnais
64-2016 : Annexe à la Délibération n° 63-2016 sur la Définition de l'Intérêt Communautaire
65-2016 : Application de nouveaux tarifs pour les Actions Sports Vacances et Actions Culturelles
66-2016 : Annule et remplace la Délibération n° 55-2016 : Financement pour la révision du PSMV
67-2016 : Annule et remplace la Délibération n° 66-2016 : Financement pour la révision du PSMV
17-11-2016
68-2016 : Décision Modificative n° 4 du Budget Général 532
69-2016 : Décision Modificative n° 5 du Budget Général 532
70-2016 : Décision Modificative n° 6 du Budget Général 532
71-2016 : Application de l'Entretien Professionnel aux agents contractuels
72-2016 : TransGironde Proximité 2016-2018 : Mise en place de la tarification sociale Horizon
73-2016 : Dématérialisation des actes transmis en Sous-Préfecture
74-2016 : Instauration du RIFSEEP
15-12-2016
75-2016 : Avance de versement de subvention et de cotisation
76-2016 : Adhésion à un groupement de commande pour « L'Achat d'énergie, de travaux, de fourniture, service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique
77-2016 : Décision modificative n° 7 – Budget Général 532
78-2016 : Politique tarifaire pour les salariés de la CdC

LA COMMUNICATION

Les objectifs de la politique intercommunale en terme de communication sont de :

- Fédérer les 22 communes membres,
- Développer vers l'extérieur une image encore plus qualitative et éveiller l'intérêt du public pour ce territoire ainsi que pour les actions qui y sont menées.
- Démontrer le dynamisme et la cohérence de la démarche politique engagée.

Les évènements du Grand Saint-Emilionnais sont communiqués par le biais d'affiches et flyers, réalisés par les services de la CDC et distribués par les services communaux et les partenaires locaux (écoles, centres de loisirs, La Poste…).

LES PUBLICATIONS 2016 :

LE JOURNAL DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE EST SEMESTRIEL : UNE PARUTION EN JUIN ET UNE AUTRE EN DECEMBRE.

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des administrés, au choix des communes soit par les services de la Poste (en même temps que les prospectus publicitaires), soit par les services communaux.

Ce semestriel, réalisé par la commission communication et les services de la CDC, informe sur les actions et projets du Grand Saint-Emilionnais. Il est téléchargeable sur www.grand-saint-emilionnais.fr

Prochaine parution : Juin/juillet 2017

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DU RAM

Le Relais Assistants Maternels édite tous les trimestres, un bulletin d'informations à destination des Assistants Maternels et des parents employeurs. Il est distribué par l'intermédiaire des Assistants Maternels.

RELATIONS PRESSE :

La presse locale (Sud-Ouest et Le Résistant) est pour la collectivité un moyen de communication auprès des administrés du Grand Saint-Emilionnais.

En 2016, 65 articles de journaux ont traité de l'activité de la CDC, répartis comme suit :

LE RÉSISTANT		
	Intitulé article	Date de parution
1	Annonces légales	07/01/2016
2	Les frontières ne bougeront pas en 2017	21/01/2016
3	Quinzaine de la Petite Enfance, Il était une fois, édition 2016	28/01/2016
4	Les 15-17 à la découverte de Barcelone	28/01/2016
5	Appel à photos (Bibliothèques)	11/02/2016
6	Quinzaine de la Petite Enfance du Grand Saint-Émilionnais	11/02/2016
7	Quel grand Saint-Emilionnais en 2030	03/03/2016
8	Les ambitions du territoire	17/03/2016
9	Une année fertile	17/03/2016
10	De l'importance du golf…et des aménagements prévus	17/03/2016
11	Premiers SODA DAYS	07/04/2016
12	Rencontres de la Jeunesse	07/04/2016
13	Actions séniors	14/04/2016
14	Activités pour les séniors	21/04/2016
15	Un budget de près de 11 millions d'euros	21/04/2016
16	Les SODA seconds	11/05/2016
17	Les tout-petits à la recherche des trésors	16/06/2016
18	Accord de principe pour le Très haut débit	23/06/2016
19	Année bien remplie, vacances de folie !	26/06/2016
20	Les soirées d'accueil	14/07/2016
21	Touristes, venez trinquer !	21/07/2016
22	Ouverture des inscriptions Eco Run & Bike	28/07/2016
23	Eco Run & Bike - Ouverture des inscriptions	11/08/2016
24	Olympiades des enfants dopés à la bonne humeur	11/08/2016
25	Ecomusée cherche avenir	22/09/2016
26	Bons souvenirs de Barcelone	29/09/2016
27	Exercice d'évacuation de car au centre de loisirs	06/10/2016
28	Un casting pour devenir la nouvelle Miss	06/10/2016
29	Ateliers Parent-Enfant en grand Saint-Émilionnais	20/10/2016
30	Dernières décisions	27/10/2016
31	Ludothèque géante pour tous	27/10/2016
32	Philo en scène	27/10/2016
33	A qui reviendra le diadème de Miss	09/11/2016
34	Mélanie Beauchonnet est la Miss 2017	16/11/2016
35	Projet de Marpa Réunion publique à Lussac	01/12/2016
36	Stage intergénérationnel	08/12/2016
37	Danses de salon et rando pour les séniors	15/12/2016
38	Formation des agents et élus aux premiers secours	15/12/2016
39	Les projets évoluent à pas comptés	22/12/2016

SUD-OUEST		
	Intitulé article	Date de parution
1	La mutualisation à l'ordre du jour - Vœux	20/01/2016
2	Deux semaines pour l'Enfance	28/01/2016
3	Objectif sécurité	06/02/2016
4	Un temps pour les familles	10/02/2016
5	Le papier resserre les liens	18/02/2016
6	Des réunions publiques autour de l'avenir du territoire	23/02/2016
7	Un plan pour attirer de nouveaux habitants	10/03/2016
8	L'urbanisme au cœur des débats	24/03/2016
9	Airbnb vise aussi la campagne (Assises du Tourisme)	26/03/2016
10	Un territoire à découvrir au fil de l'eau (Bibliothèques)	29/03/2016
11	Deux jours animés pour les jeunes (Soda Days)	08/04/2016
12	Philosophia, la culture en cadeau	19/04/2016
13	Ils ont organisé la fête (Soda Days)	22/04/2016
14	Les séniors sont conviés à des stages de danse	21/04/2016
15	Sortie ensoleillée avec les nounous	15/06/2016
16	Un autre projet de micro-crèche	24/06/2016
17	Vacances actives	27/06/2016
18	Philo en scène	12/10/2016
19	Quinze candidates en lice pour l'écharpe de Miss	31/10/2016
20	Un après-midi de jeux (Ludothèque géante)	31/10/2016
21	Une nouvelle miss pour le Saint-Emilionnais	11/11/2016
22	Quels besoins pour l'accueil des personnes âgées	05/12/2016
23	Des agents et élus formés aux premiers secours	17/12/2016
24	Le prochain projet de logements séniors	17/12/2016

CDC DU GRAND SAINT-ÉMILIONNAIS

Vacances actives

GRAND SAINT-ÉMILIONNAIS

L'urbanisme au cœur des débats

SITE INTERNET : WWW.GRAND-SAINT-EMILIONNAIS.FR

Le site internet, mis en ligne en juillet 2015, a connu une forte fréquentation :

- ✓ **53 532 visites sur l'année 2016**, soit 4 461 visites/mois ou environ 145 visites par jour.
- ✓ 443 Personnes ont utilisé le paiement en ligne pour leurs factures :
  - 261 personnes pour les factures enfance jeunesse
  - 182 personnes pour la taxe de séjour

Les différentes rubriques du site sont mises à jour plusieurs fois par semaine.

2017 : mise en place d'une nouvelle fonctionnalité : La réservation en ligne : désormais pour les manifestations nécessitant une réservation, une formulaire de réservation est créé permettant aux usagers de réserver leur place. Cela a été le cas pour les spectacles de la Quinzaine de la Petite Enfance.

PAGE FACEBOOK DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

En mai 2016, le service communication crée une page Facebook du Grand Saint-Emilionnais. Cet outil de communication, en complément du site internet permet de communiquer sur les événements de la CDC ainsi que sur les manifestations communales.

De nombreuses photos et vidéos sont ainsi mises en ligne et permettent aux « abonnés » de suivre l'actualité de la CDC.

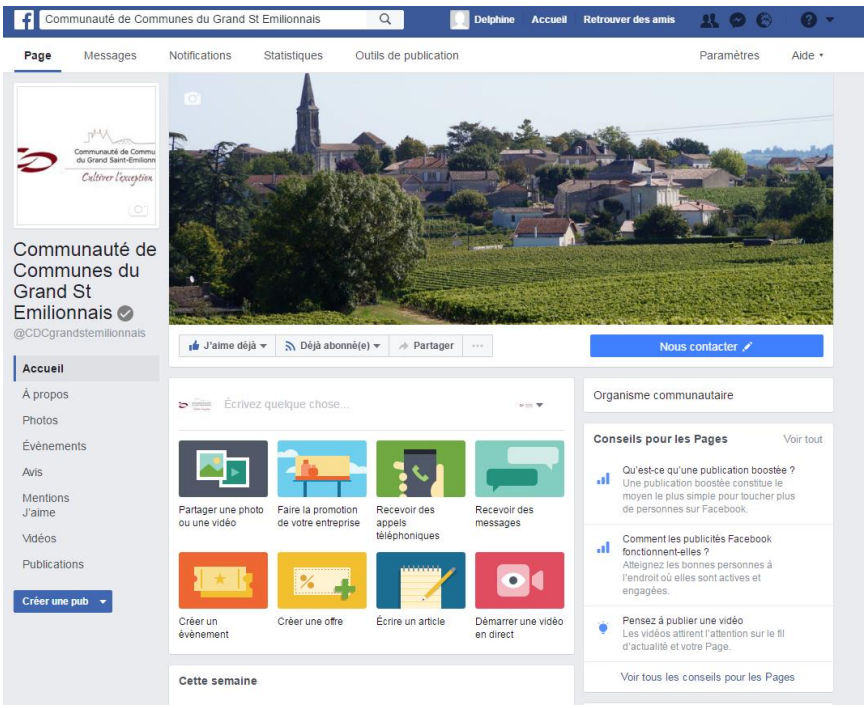

PARTIE II – PANORAMA DES COMPETENCES EXERCEES

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE

RETROSPECTIVE

L'année 2016 a vu se développer les projets initiés en 2015 dans le cadre de la priorité définie par la politique touristique : structurer l'offre touristique du Grand St Emilionnais

Poursuite des réunions de travail mensuelles avec l'office de tourisme du Grand Saint Emilionnais;

- ✓ optimisation de la collecte de la taxe de séjour et accompagnement des hébergeurs;
- ✓ organisation annuelle des Assises du Tourisme pour en faire un rendez-vous annuel incontournable et attendu par les acteurs du tourisme;
- ✓ maintien de nombreux groupes de travail sur l'aménagement des aires de camping-cars, la construction du bloc sanitaire à St Emilion, du stationnement des bus et de l'accès à St Emilion en général, de la gestion et l'animation des sites de Montagne et de Ste Terre.

Le dialogue avec les territoires voisins évolue vers un partenariat :

- ✓ avec la CALI,
- ✓ avec l'association « Castillon 1453, un territoire au cœur de l'histoire » pour asseoir la notoriété de ce spectacle unique en l'articulant avec d'autres produits touristiques associés.

BILANS

La fréquentation des touristes a stagné de manière générale en France en 2016.
En juin : baisse de 5 à 10% de la fréquentation de l'OTGSE.
« L'Euro a fait le bonheur des restaurateurs et des hébergeurs, mais pas celui des sites touristiques. »
Juillet et août : fréquentation stable.
Les attentats : perte de la clientèle nord-américaine, les agressions des bus : perte de la clientèle asiatique, contexte économique fragile suite au Brexit : les anglais ont moins dépensé.
La clientèle française a représenté 65% de la fréquentation totale cette année.
A noter : augmentation des locations de vélo (+32% en juin et +18% en juillet)

LE BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE STE TERRE

Des vélos ont été mis à la location sur le site.
Juin : 605 / Juillet : 314 / Aout : 129 (la fréquentation est établie en terme de contacts)
La saison a été fortement impactée par la fermeture du pont de Saint Jean de Blaignac.

LE BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE MONTAGNE

La visibilité du bureau a été améliorée par la pose de vitrophanie sur les vitres et vitrines.
Juin : 405 / Juillet : 359 / Août : 267 (la fréquentation est établie en termes de contacts)

ECOMUSEE :

Juin : 54 / Juillet : 96 / Août : 132 (la fréquentation est établie en nombres d'entrées)
La fréquentation reste trop faible et la cessation de l'activité est sérieusement envisagée

LA TAXE DE SEJOUR

- **180 hébergeurs, 202 hébergements sur le territoire pour une capacité totale d'accueil de 2 740 lits touristiques.**
- **29% des hébergements se trouvent à St-Emilion même et 71% sont répartis sur le reste du territoire.**

Ce chiffre permet donc de mesurer à quel point la fréquentation touristique de St Emilion permet le développement d'une activité économique hors les murs.

Optimisation de la collecte :

- ✓ L'accompagnement des hébergeurs, adapté à leurs besoins et la résolution de contentieux à l'amiable restent des priorités.
- ✓ Une veille territoriale continue d'être exercée de façon régulière afin de repérer les hébergements touristiques non déclarés et d'accentuer les actions de mises en recouvrement.
- ✓ Une cinquantaine d'hébergeurs supplémentaires non déclarés ont pu être contactés (30 meublés de tourisme et 20 chambres d'hôtes) qui sont désormais inscrits dans la plateforme et informés au sujet de la taxe de séjour, des modalités de perception et de reversement à la collectivité.
- ✓ Certaines situations difficiles ont conduit à la mise en demeure d'hébergeurs identifiés en activité qui ne déclarent pas ou ne reversent pas la taxe de séjour, et des taxations d'office ont été engagées jusqu'à la remise de quelques courriers par voie d'huissier.

QUELQUES CHIFFRES

La taxe de séjour augmentation de 7 %

Montant total déclaré par les hébergeurs par année :

2015 : 164 400€

2016 : 177 200€
Soit une augmentation de 7 %
(+ 12800 € déclarés).

Nuitées totales déclarées par les hébergeurs par année :

2015 : 169 800 nuitées

2016 : 181 000 nuitées

Soit une augmentation de 11 200 nuitées.

Les statistiques sur l'année 2016 sont en ligne sur le site de la CDC.

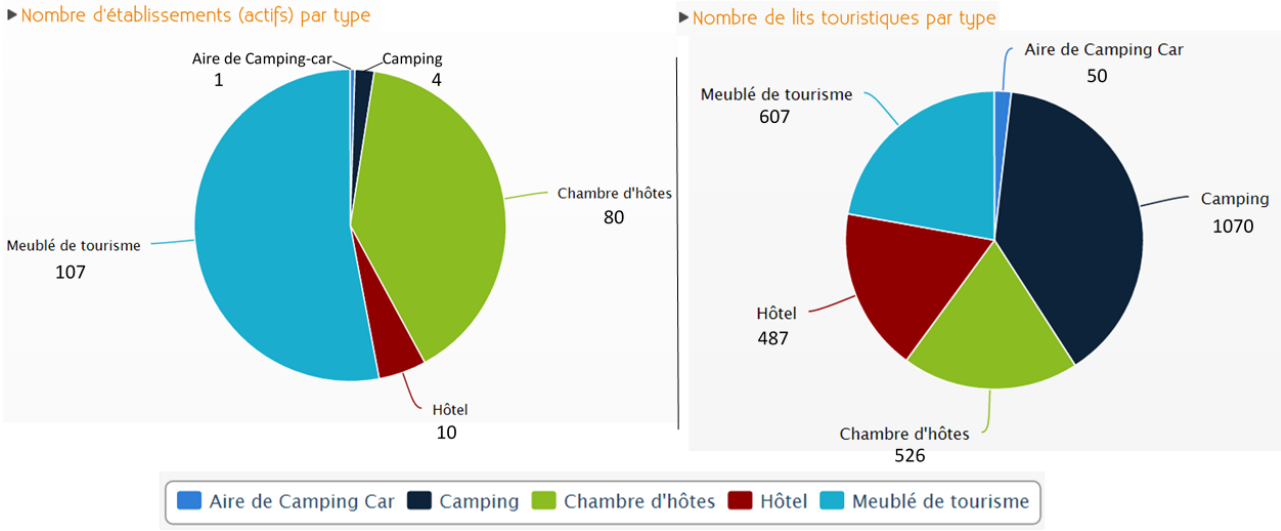

LES ASSISES DU TOURISME

L'édition n°2 des Assises du Tourisme en Grand Saint Emilionnais « Destination Saint-Emilion » s'est déroulée le 24 mars 2016 à St Emilion, salle des Dominicains. Elle a rassemblé une centaine de personnes.

La formule a été modifiée et ressentie comme plus resserrée, plus dynamique, plus tonique. La plupart des participants ont beaucoup apprécié les « 3 minutes pour convaincre ». Les thématiques abordées ont été la Cité du Vin à bordeaux, la mise en place des Routes du Vin de Bordeaux et leur labellisation et le tourisme collaboratif avec la participation d'Airbnb.Le budget utilisé ne se monte finalement qu'à 1 400€ au lieu des 5 000€ prévus. Pour les prochaines éditions, il sera certainement opportun de rendre l'accès gratuit, l'objectif étant de lever tous les freins à la participation.

AIRES D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS A STE TERRE ET LUSSAC

Un appel à maitrise d'œuvre a été lancé en fin d'année afin de choisir un cabinet qui réalisera dans un premier temps les projets et dans un second temps fera appel aux entreprises pour l'aménagement de la voirie, paysager….

Lussac fera l'objet d'un agrandissement qui portera la capacité d'accueil à 15 emplacements, sur deux paliers. Cette aire sera fermée, payante de 8 à 12€ la nuitée (eau, électricité, wifi, vidange, stationnement).

Ste Terre accueillera environs 40 emplacements, avec un volet paysager très fort pour en faire une aire d'excellence.

Le montant des travaux a été estimé à 417 000€. Deux aides ont été sollicitées : DETR et FSIL.

Les recettes des nuitées contribueront entre autres à amortir la réalisation des deux aires puisque la taxe de séjour sera appliquée aux occupants de ces aires.

L'objectif est de dissuader les camping-caristes de séjourner sur les parkings de la cité de St Emilion car ils ne sont pas adaptés et l'on constate de nombreuses incivilités comme des vidanges intempestives dans le réseau de la crèche qui se trouve à proximité. Il faut leur donner envie de stationner ailleurs ainsi que de rester aussi plusieurs jours sur notre territoire

LE BLOC SANITAIRE DE ST EMILION

L'équipement actuellement existant à Villemaurine est vétuste et insuffisant au regard de l'évolution de la fréquentation touristique du village de St Emilion (800 000 à 900 000 visites annuelles). Il s'agit donc à la fois d'une action d'hygiène et de santé publique ainsi que d'une offre de confort de base pour les nombreux visiteurs.

Un cabinet d'architectes a donc été mandaté afin de proposer un nouveau projet. Ce bâtiment se situera en lieu et place de celui existant, sur le parking Villemaurine qui a récemment été requalifié de façon à pouvoir accueillir les autocars.

D'un point de vue aménagement, le projet permet de trouver :

- ✓ un sanitaire homme comprenant : 1 WC avec cuvette suspendue, 1 WC avec cuvette suspendue à l'usage des personnes handicapées, lave-mains, et barre de relèvement, 3 urinoirs, 3 lavabos
- ✓ un sanitaire femme comprenant : 4 WC avec cuvettes suspendues, 1 WC avec cuvette suspendue à l'usage des personnes handicapées, lave-mains, et barre de relèvement, 3 lavabos
- ✓ un local technique entre les 2 blocs pour permettre un accès direct pour réparation et entretien aux mécanismes de chasse des cuvettes WC

La conception des aménagements intérieurs ira dans le sens d'une facilité d'entretien des locaux et de l'utilisation de matériaux résistants et pérennes. L'éclairage sera de type fluorescent basse consommation.

L'arrêté portant Approbation de la modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du site patrimonial remarquable de Saint Emilion devrait être signé en 2017, ce qui permettra d'y intégrer ce nouvel équipement. Par conséquent, les élus de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais souhaitent engager cette opération dès la fin de la saison touristique 2017.

COÛT DE L'OPERATION

- ✓ Le coût de cette opération (y compris le raccordement aux réseaux) :

  173 891,20 €HT (soit 208 669,44 € TTC).
- ✓ Le coût total de l'opération : 233 423,08€ TTC

  (y compris maîtrise d'œuvre, coordination SPS, bureau de contrôle…).

LES INSTANCES DE CONCERTATION

Sur des propositions de la commission culture et tourisme, le conseil communautaire a délibéré :

- ✓ le 21 janvier 2016 pour valider les dispositions et modalités de perception de la taxe de séjour à partir du 01-01-2016
- ✓ le 15 septembre 2016 pour valider les dispositions et modalités de perception de la taxe de séjour à partir du 01-01-2017

Et de nombreux autres projets sont en cours d'examen pour améliorer l'accueil des touristes et élargir le cercle des visites en dehors de St Emilion.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LA ZONE D'ACTIVITES DES ARTIGUES DE LUSSAC

LANCEMENT DE L'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITES INTERCOMMUNALE DES CHAPELLES A ARTIGUES DE LUSSAC

La commission « développement économique » a validé le cahier des charges de l'étude le 28 avril et la réunion de lancement s'est tenue le 8 septembre 2016.

L'objectif de l'étude est de déterminer les orientations principales pour l'aménagement futur de la zone d'activité : opportunités d'implantation et types d'activités économiques à accueillir. A travers une analyse socio-économique, la collectivité souhaite élaborer un positionnement stratégique qui puisse garantir la prospérité de cette zone.

Le positionnement stratégique de ce parc d'activité doit être envisagé en réponse à 2 niveaux d'enjeux :

- ✓ ***des enjeux de développement économique*** : comment conforter et développer des activités au carrefour de territoires très marqués : entre une vallée de l'Isle de culture industrielle et un Grand Saint-Emilionnais viticole
- ✓ ***des enjeux d'aménagement*** : comment les particularités du site peuvent être un levier d'attractivité économique et comment le site s'inscrit dans une stratégie de différenciation territoriale (« culture de l'exception ») véhiculée par la renommée mondiale des labels UNESCO (paysages culturels et réserve mondiale de biosphère)

Les perspectives autour du développement des loisirs mécaniques (aéronautique, aéromodélisme, sports mécaniques tels que le grass-track, le karting, …) doivent être évaluées en relation avec les opportunités locales existantes (associations, activités commerciales, etc…).

L'étude de stratégie de développement doit permettre de spatialiser une programmation économique sur le site d'étude, tenant compte des attentes de chaque cible en matière de localisation.

Une qualification d'équipements et de services spécifiques doit être également proposée : hôtel d'entreprises numériques, centre de ressources en éco-construction, lieu de valorisation des productions de ressources locales (système productif local viti-vinicole), …

L'étude de stratégie de développement doit s'appuyer sur un fil conducteur autour de la croissance verte : comment qualifier les cibles en fonction des métiers induits par la croissance verte ?

La durée de l'étude a été fixée à 6 mois, elle devrait donc être livrée début 2017 et ainsi permettre de procéder à des acquisitions foncières et des projets d'aménagement beaucoup plus ciblés.

Nature de l'opération	%	Dépenses	Recettes
Etude de faisabilité (montant estimé avant devis)		36 825,00 € HT	
DETR (sur travaux et acquisition)	35%		12 888,75 €
Fonds propres	65%		23 936,25 €
TOTAL GENERAL		**36 825,00 € HT**	**36 825,00 € HT**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROTECTION DE 1' ESPACE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUI

VALIDATION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Les orientations du PADD constituent le socle de la politique intercommunal en matière d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années :

- Etre ambitieux en accueillant 1 000 nouveaux habitants et en mettant sur le marché 950 logements (dont 150 logements à réhabiliter) d'ici à 2027
- S'appuyer sur une nouvelle organisation territoriale
  - ✓ En définissant 3 axes de développement différenciés : un axe structurant, un axe complémentaire, un axe à dominante rurale
  - ✓ En développant et en organisant le tourisme
  - ✓ En diversifiant l'activité économique
  - ✓ En redonnant vie aux bourgs
- Favoriser une ruralité de projet en préservant la trame viticole et en permettant une reconversion du bâti existant au sein de l'espace agricole
- Répondre aux besoins des habitants en développant équipements et services publics, en préservant un cadre de vie remarquable et en valorisant la proximité avec les bassins de vie périphériques
- Préserver le patrimoine en réduisant la consommation d'espaces, en préservant et valorisant paysages et patrimoine rural et en faisant du patrimoine naturel le fondement d'un développement soutenable

Le 18 février 2016, les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ont été présentées, débattues et validées en Conseil Communautaire après l'avoir été dans l'ensemble des 22 conseils municipaux de l'intercommunalité.

Ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables a pu être présenté à la population au cours de 3 réunions publiques (à Puisseguin, les Artigues de Lussac et Saint-Sulpice de Faleyrens) auxquelles près de 250 personnes ont pris part.

TRAVAIL SUR LE ZONAGE AVEC LES COMMUNES ET LES PPA

D'avril à novembre 2016, l'élaboration du PLUi s'est poursuivi par un important travail sur la définition des pièces réglementaires.

Aussi, 3 réunions ont été déclinées avec chaque commune pour identifier les espaces urbanisables, à urbaniser, agricoles et naturels sur leur territoire ainsi que les orientations d'aménagement et autres principes réglementaires à prescrire sur l'ensemble du Grand Saint-Emilionnais.

Fin 2016, l'ensemble du PLUi était donc sur le point d'être finalisé.

Seuls quelques ajustements ainsi que les conclusions de l'étude menée sur la Zone d'Activités des Chapelles (voir par ailleurs) restaient aux différentes pièces composant le document d'urbanisme intercommunal.

RENDU DEFINITIF DES ETUDES THEMATIQUES

Les conclusions des études thématiques (mobilité et développement agricole) ont été rendues en février 2016. A cette occasion, les cabinets d'études ayant œuvré sur ces sujets ont fait part de leurs analyses et préconisations, notamment à travers la rédaction de fiches actions à destination de la Communauté de Communes.

En matière de mobilité, des prescriptions ont été émises sur la piétonisation de Saint-Emilion, la restructuration de la liaison entre la halte ferroviaire de Saint-Emilion et sa cité médiévale ou encore la nécessité de hiérarchiser le réseau viaire du territoire.

Concernant l'étude agricole, les fiches actions portent aussi bien sur des préconisations sur l'insertion paysagère des bâtiments agricoles que sur la prévention des conflits entre usage de produits phytosanitaires et espaces résidentiels. Si certaines fiches ont d'ores-et-déjà été intégrées au PLUi en cours d'élaboration, d'autres appellent à des mises en œuvre opérationnelles dans un futur proche.

HABITAT

APPROBATION DEFINITIVE DU PLH ET PRESCRIPTION D'UNE ETUDE PRE-OPERATIONNELLE A UNE OPAH

Le 19 octobre 2016, le Conseil Communautaire s'est prononcé à l'unanimité sur l'approbation du Programme Local de l'Habitat, ce document ayant préalablement fait l'objet d'un avis favorable de la part de M. le Préfet de Région après un passage en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement le 13 septembre 2016

A travers ce document, la Communauté de Communes s'est donc engagée sur un plan d'actions pour 6 ans dont les mesures phares sont la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les logements vacants et/ou dégradés mais aussi la diversification de l'offre en logements permettant notamment l'installation de jeunes ménages, le maintien à domicile de personnes âgées ou la sédentarisation des travailleurs agricoles.

La Communauté de Communes a ainsi souhaité se doter d'outils techniques et financiers (une enveloppe d'environ 900 000 € à décliner sur 6 ans) relativement ambitieux pour un territoire rural mais indispensables pour garantir l'atteinte des objectifs fixés.

C'est ainsi que le Conseil Communautaire a délibéré à l'unanimité le 16 juin 2016 pour le lancement d'une étude pré-opérationnelle OPAH.

Le marché pour cette étude a été lancé en fin d'année 2016 et est évalué à environ 55 000 € TTC. La Communauté de Communes bénéficie déjà d'aides financières du Conseil Départemental (6 790 €) en attendant celles de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) estimée à 50 %du coût de l'étude.

Cette étude aura pour grands objectifs :

- ✓ De réaliser un état des lieux précis du parc immobilier privé et notamment du niveau de vacances sur chaque commune de la CDC
- ✓ D'identifier les stratégies et les partenaires pour intervenir activement auprès des propriétaires d'immeubles vacants et/ou en mauvais état afin de les aider à remettre ces biens immobiliers sur le marché.
- ✓ De fixer des objectifs à atteindre en fonction du type de logements à réhabiliter, des différents secteurs territoriaux ou encore des publics à cibler.

AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

APPROBATION DEFINITIVE ET PRESCRIPTION D'UNE MODIFICATION POUR METTRE A JOUR LA CARTE DES PROTECTIONS PAYSAGERES

Le 16 juin 2016, le Conseil Communautaire a approuvé l'adoption définitive de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) après que cette dernière avait fait l'objet d'un avis favorable de la part de M. le Préfet de Département.

Cette AVAP est une servitude d'urbanisme qui couvre désormais les 8 communes inscrites au Patrimoine Mondial de l'Humanité et qui vise à en préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager.

La loi Création, Architecture et Patrimoine du 08 juillet 2016 a transformé cette AVAP en Site Patrimonial Remarquable sans pour autant que les règles de l'AVAP ne perdent leur effet.

Lors du même conseil communautaire, les élus se sont également engagés à approfondir la connaissance sur les éléments paysagers de ce territoire inscrit à l'UNESCO. Ils ont ainsi prescrit le lancement d'une étude visant à identifier de manière exhaustive les structures paysagères à préserver sur ces 8 communes. Cette étude aura également pour vocation de mettre en place des actions de concertation avec les viticulteurs de ce territoire, premiers concernés par l'évolution de ces paysages emblématiques.

Le cahier des charges de cette étude était en cours de validation fin 2016

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DE SAINT-EMILION

VALIDATION DE LA MODIFICATION

L'année 2016 a été l'occasion de travailler de manière accélérée sur la modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Saint-Emilion. Cette modification visant essentiellement à rectifier des erreurs matérielles constatées dans le PSMV actuel, elle a fait l'objet :

- ✓ D'une validation, par la Commission Locale du Secteur Sauvegardé, des études menées en début d'année
- ✓ D'un avis favorable du Commissaire Enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Bordeaux

La modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Saint-Emilion était, fin 2016, en passe d'être définitivement approuvée par M. le Préfet de Département.

AVANCEE DE LA REVISION ?

Ce même PSMV doit faire l'objet d'une révision, souhaitée par le Conseil Communautaire en 2015 et prescrite par arrêté préfectoral le 14 mars 2016. Cette révision, procédure beaucoup plus lourde que la modification, vise à actualiser l'état des connaissances sur le bâti ancien saint-emilionnais mais aussi à requestionner le fonctionnement actuel de la cité face aux phénomènes de concentration touristique, d'engorgement en matière de stationnement ou encore de dégradation de l'habitat.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles, maître d'ouvrage dans cette démarche a lancé au printemps un marché pour recruter un prestataire chargé de mener à bien cette révision.

La Communauté de Communes a pu participer activement à la rédaction du cahier des charges et aux premières analyses des candidatures reçues pour cette étude.

Bien que, fin 2016, le marché n'était toujours pas conclu par la DRAC, la Communauté de Communes s'est d'ores-et-déjà engagée à participer à hauteur de 50 % au cout de cette étude estimé à 300 000 € TTC sur 4 ans.

A noter que depuis la promulgation de la loi Création, Architecture et Patrimoine, le PSMV de St Emilion est intégré au Site Patrimonial Remarquable au même titre que l'AVAP (voir dans rubrique AVAP).

Travail de préfiguration sur l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal

D'avril à octobre 2016, la Communauté de Communes a fait appel à une stagiaire en Master Droit de l'Urbanisme pour travailler sur la question de l'affichage publicitaire sur le Grand Saint-Emilionnais.

La portée de cette étude a permis aux élus :

De se familiariser avec les notions d'affichage publicitaire et les dispositions législatives du Code de l'Environnement

De constater qu'un certain nombre de dispositifs étaient en infraction avec le Code de l'Environnement sur le Grand St Emilionnais

De définir les enjeux de ce territoire en matière d'affichages publicitaires

Fin 2016, les élus du Grand St Emilionnais n'avait toujours pas souhaité prescrire l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal malgré un état des lieux précis et des orientations politiques partagées par l'ensemble du Conseil Communautaire.

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

En lien avec sa compétence urbanisme et l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la Communauté de Communes a accompagné les communes de Gardegan et Tourtirac et de Petit Palais et Cornemps sur des dossiers nécessitant le recours à un cabinet d'avocats spécialisé en urbanisme.

Sur la commune de Gardegan et Tourtirac, la Communauté de Communes a fait appel au cabinet CGCB pour aider la commune à reprendre en main le dossier de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur le Golf afin d'intégrer au mieux ce projet au PLUi.

Sur la commune de Petit-Palais et Cornemps, la Communauté de Communes a pris à sa charge les frais d'avocats du cabinet CGCB qui accompagne la commune sur une procédure de contentieux suite à la décision de Madame le Maire de sursoir à statuer sur une demande de Déclaration Préalable.

SERVICE ADS

LE SERVICE :

Le service est installé dans les locaux de la Communauté depuis octobre 2015. Georges Briffaut, Président de la commission Aménagement du Territoire en est le responsable politique, Valérie Barge la responsable administrative. Trois personnes se partagent l'instruction des autorisations du droit des sols : Valérie Barge, Agnès Portaud et Marie Chabbert, arrivée dans le service, après son stage de Master 2, début octobre 2016

COMMUNES ADHERENTES

Onze communes ont adhéré initialement au pôle ADS intercommunal mis en place par la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais : Saint-Emilion, Saint-Sulpice de Faleyrens, Vignonet, Saint-Laurent des Combes, Saint-Pey d'Armens, Saint-Christophe de Bardes, Saint-Etienne de Lisse, Montagne, Saint-Genès de Castillon, Sainte-Terre et Puisseguin.

A partir du 1er janvier 2017, la commune de Saint-Hippolyte rejoint le service. La commune de Tayac souhaite, quant à elle, être accompagnée et conseillée sur toutes les questions d'urbanisme et signe une convention d'accompagnement pour l'année 2017.

MISSIONS

Le pôle Urb@ds a pour missions d'accompagner les pétitionnaires ou demandeurs, les architectes, les maîtres d'œuvre dans le montage du dossier, d'en vérifier la compatibilité avec les règlements et servitudes applicables mais aussi, très en amont, de les orienter et de les conseiller sur des projets en devenir.

Il a aussi pour rôle d'instruire les dossiers déposés, du CUa (certificat d'urbanisme) au PA (permis d'aménager), de consulter les services compétents et de délivrer les autorisations dans les délais impartis par le Code de l'Urbanisme.

LE BUDGET

Ce pôle génère une charge financière importante pour les communes. Un financement sur mesure a permis d'établir la participation de chaque collectivité.

En cette fin d'année 2016, une réflexion plus globale, étayée par une année complète d'instruction, permettra de retravailler les coûts et de préparer une nouvelle année.

NOMBRE DOSSIERS

659 dossiers ont été gérés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016, auxquels s'ajoutent les nombreux avant-projets. Le pôle s'efforce de rendre le service le plus performant possible. Aucun acte n'a été rendu tacitement. Toutes les demandes ont reçu une réponse écrite sous forme d'arrêté, dans les délais règlementaires.

ENFANCE JEUNESSE

Préambule

Avec le soutien et l'accompagnement de la CAF, de la MSA et du Conseil Départemental, les élus continuent d'afficher leur volonté d'écouter et de répondre efficacement aux besoins des familles dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Pour développer cette offre de service, les élus, les professionnels et les bénévoles du tissu associatif, collaborent, tant sur la réflexion que sur la concrétisation de décisions qui se veulent être des leviers à l'épanouissement des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Les actions 2016 sont en adéquation avec les axes d'orientation du Contrat Enfance Jeunesse, le CEJ 2ème génération (2013-2016) qui est en consultation sur simple demande auprès des services de la CDC.

LES OBJECTIFS :

Les objectifs se déclinent autour de 2 axes principaux :

- ✓ Accueillir de façon optimale les familles sur notre territoire en permettant à chacune de concilier dans l'harmonie sa vie professionnelle et sa vie familiale.
- ✓ Contribuer, par le biais de notre projet éducatif à l'épanouissement physique, culturel et psychoaffectif de l'enfant à travers une certaine expérience de la vie en collectivité qui permettra la découverte de son environnement et l'acquisition de l'autonomie.

Afin d'atteindre ces objectifs, il est indispensable de créer et de maintenir un lien étroit avec les écoles, les associations locales, les familles et les partenaires institutionnels.

En se dotant d'une coordination intercommunale très attentive et au cœur des préoccupations des familles et des élus, la notion de transversalité devient peu à peu une évidence pour la plupart des acteurs intervenant dans le champ de l'enfance et de la jeunesse. Les propositions aux familles gagnent en richesse et en cohérence.

LES CHANGEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE :

UN NOUVEAU PARTENAIRE : LE RESEAU D'ECOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Le REAAP est un dispositif de la CNAF depuis de nombreuses années. La commission enfance jeunesse a demandé à participer à ce réseau d'acteurs en inscrivant les 4 actions citées ci-dessous :

- ✓ La Quinzaine de la Petite Enfance,
- ✓ La Ludothèque Géante des vacances d'Automne,
- ✓ Les ateliers parents enfants « Au fil de l'eau »
- ✓ La conférence sur les risques numériques dans le cadre de SODA DAYS

Ces manifestations culturelles ont eu pour objet de contribuer et de conforter les familles dans leur rôle éducatif vis-à-vis de leurs enfants ; sans oublier la reconnaissance des professionnels de l'animation dans leur visée éducative et pédagogique.

LE PROJET AU SERVICE DES FAMILLES : L'AXE PARENTALITE

La CDC a proposé un partenariat à l'Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement, en collaboration étroit avec la CAF et la MSA de la Gironde. 7 étudiants en Mater 2 ont répondu favorablement à une commande de la CDC à savoir :

Réaliser un état des lieux des actions du Grand Saint-Emilionnais en direction des familles, par le biais des différents opérateurs de l'offre.

- ✓ Identifier les problématiques et les enjeux actuels du territoire
- ✓ Proposer des préconisations aux élus en faveur du soutien à la fonction parentale.

La restitution de leur recherche a eu lieu fin juin devant les membres de la commission enfance jeunesse, les acteurs locaux associés, les professionnels du service enfance jeunesse et les institutions. Le Document est en ligne sur le site internet de la CDC www.grand-saint-emilionnais.fr

UNE NOUVELLE ACTION JEUNESSE EN PARTENARIAT AVEC LE COLLEGE ET LES ASSOCIATIONS LOCALES : SODA DAYS

SODA DAYS est un concept d'animation qui se décline en 3 temps d'animation. Cette manifestation traverse 3 thématiques fixées par les élus de la commission enfance jeunesse, en étroite collaboration avec les jeunes, les familles et l'équipe d'animation.

Véritable succès dans le cadre du développement local, l'édition 2017 aura lieu le 7 et 8 avril 2017 avec un programme plus riches et de nouveaux partenaires impliqués.

UNE MICRO CRECHE SUR LE GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Suite aux préconisations de l'Observatoire Girondin Interinstitutionnel de l'Accueil de la Petite Enfance (OGIAPE), une réflexion a été menée par les élus de la commission enfance jeunesse sur l'opportunité de développer l'offre d'accueil petite enfance sur le territorial.

Lors du conseil communautaire du 19 septembre 2016, les élus ont voté favorablement pour la création de la micro crèche avec une ouverture prévisionnelle en novembre 2017. La gestion est confiée à l'association « les p'tits lutins »

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE PROJET DU RAM AVEC LA CAF DE LA GIRONDE (2017-2020)

Au 31 décembre 2016, le Contrat Enfance Jeunesse, 2ème génération s'est achevé. Depuis 2013, de nombreuses actions se sont déroulées répondant au Schéma de développement négocié avec les institutions.

- ✓ Le financement contractuel a représenté 330 000€ par an, soit 271 000€ de la CAF et 58 500€ de la MSA.
- ✓ Le Contrat Enfance Jeunesse, 3ème génération commence au 1er janvier 2017. Celui-ci prendra en compte la création de la micro-crèche.

LA TITULARISATION D'ANIMATEUR, RECONNAISSANCE D'UN TRAVAIL DE QUALITE ET D'UNE POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE EN DEVELOPPEMENT CONTINU.

Compte tenu de ses engagements politiques à sa création, la CDC a mené une politique salariale correspondant au développement des actions enfance jeunesse. Aussi, ce sont 7 animateurs qui ont été intégrés à la Fonction Publique territoriale en fin d'année 2016.

UNE COHESION D'EQUIPE INTERCOMMUNALE AU SEIN DES ALSH : UN WEEKEND ANIMATEUR

LA FORMATION MUTUALISEE POUR LES AGENTS INTERCOMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

UNE COLLABORATION RICHE AVEC LE SERVICE COMMUNICATION DE LA CDC

PERSPECTIVES

- ✓ Evolution de la structuration au sein de l'Enfance Jeunesse
- ✓ Prise en régie du centre de loisirs « la mosaïque » à Vignonet,
- ✓ Création de la micro crèche sur la commune de Saint Pey d'Armens
- ✓ Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2017-2020 et nouvelle contractualisation avec la CAF et la MSA : la Convention Territoriale Globale.
- ✓ Elaboration du Projet Educatif du Grand Saint-Emilionnais avec l'accompagnement des FRANCAS avec son dispositif le Projet Local d'Education.
- ✓ La Quinzaine de la petite Enfance « Bienvenue chez nous » du 24 au 9 février 2017
- ✓ SODA DAYS, saison 2, le 7 et 8 avril 2017 à Montagne
- ✓ Formation BAFA (approfondissement en avril et nouvelle session en octobre) avec la fédération départementale Familles Rurales, nouveau vivier potentiel d'animateurs, provenant en majorité des actions participatives initiées sur les SODA
- ✓ Collaboration à de nouvelles actions intercommunales à venir en transversalité avec d'autres compétences de la Communauté de communes telles que la Culture.

LES ACTIONS PETITE ENFANCE 0/3 ANS,

LE MULTI-ACCUEIL « LES P'TITS LUTINS », ASSOCIATION LOI 1901

L'ASSOCIATION

Présidente : Mme MOREAU Carine

Directrice : Valérie FESSARD

De nouveaux statuts ont été déposés à la Préfecture après un vote à l'unanimité à l'Assemblée Générale du 6 juin 2016. Ils permettent à l'association de proposer de nouvelles actions petite enfance au-delà de la gestion d'un seul mode d'accueil.

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 15 parents ; 4 élus siègent également à cette instance associative (2 de la mairie de Saint-Emilion et 2 de la CDC)

L'équipe professionnelle de la crèche est composée de 14 personnes dont 1 cuisinier.

Parmi les 81 enfants accueillis en 2016 (+12% qu'en 2015) :

- 75% des familles sont allocataires de la CAF, le reste allocataires de la MSA.

- 26% d'entre eux se situent en dessous du seuil de pauvreté

- Ces chiffres sont la preuve que le multi accueil est accessible à toutes les familles de la CDC.

LA CAPACITE D'ACCUEIL

Avec une **capacité d'accueil de 31 places, le taux d'occupation financier du multi accueil est de 77%** pour l'année 2016 ; résultat de l'optimisation de la capacité d'accueil entre les places contractualisées et l'occasionnel.

A la rentrée scolaire 2016, 15 communes sont représentées ; 4 communes en + qu'en 2013.

Force est de constater que la crèche, seul mode d'accueil collectif ne dispose pas encore suffisamment de places pour répondre à un maximum de demandes des familles du nouveau territoire. Le manque de places en mode d'accueil collectif est une véritable problématique sur la CDC, faisant l'objet d'une réflexion partagée avec les institutions depuis 2014.

Le 20 janvier 2016, sur proposition de la CDC en conseil d'administration de l'association des p'tits lutins, les membres ont voté POUR, à l'unanimité, la prise en gestion de la nouvelle structure en réflexion communautaire ; La liste des non admis en septembre 2016 représente 45 enfants.

L'année 2016 a donc été marquée par la nouvelle collaboration entre l'association et la CDC au sujet de la création d'un nouveau mode d'accueil sur le territoire de type micro-crèche (10 places), votée en conseil communautaire le 19 septembre 2016.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association propose aux familles adhérentes, dans le cadre de son règlement intérieur, de s'engager dans la vie associative de la structure. Toutes les familles ont participé aux manifestations puisque c'est obligatoire. Elles choisissent une des 3 grandes manifestations (loto bourse aux jouets ou vide grenier) et une des 3 petites (noël, carnaval ou fête de fin d'année en fonction de leur disponibilité.

Nouveauté ! L'association a proposé une nouvelle action éducative et culturelle Elle a rejoint le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents **programmation d'ateliers parent-enfant** qui a remporté un vif succès. Ces ateliers sont ouverts aux adhérents de l'association ainsi qu'à l'ensemble des familles du GSE qui ont des enfants de moins de 5 ans.

En 2016, l'association a poursuivi sa collaboration à la synergie partenariale participant à la mise en œuvre des projets d'animation (Quinzaine de la Petite Enfance, Projet Territorial au service des Familles).

Elle a participé bien entendu, avec beaucoup d'intérêt et de rigueur à des réflexions, des échanges sur l'offre d'accueil de la Petite Enfance (OAPE) sur le territoire

Ce partenariat se consolide au fil des années, preuve d'une relation de confiance et de qualité.

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Pour mémoire, le RAM est un lieu d'accueil, d'accompagnement, d'information et de documentation tant pour les professionnels de l'accueil individuel à domicile que pour les parents employeurs. L'objectif de ce relais est de dynamiser le réseau des assistants maternels en leur proposant des animations visant à faciliter et améliorer leurs pratiques professionnelles.

Le RAM est animé par une animatrice (à temps plein), qui accompagne les parents Employeurs et les Assistants Maternels au quotidien.

ACTIVITE DU RAM AU 31.12.2016

79 AMA et 2 AMA en cessation temporaire d'activité ; activité qui se maintient par rapport à 2015.

A noter : **3 Maisons d'Assistantes Maternelles** (MAM) (Lussac, Les Artigues de Lussac et Sainte Terre) présentes sur le territoire, regroupant chacune l'activité de 3 AMA.

Ce mode de garde individuel représente 244 places potentielles à temps plein, 9 places à temps partiel et 11 places en périscolaire.

LES ACTIONS COLLECTIVES

✓ **102 animations collectives réparties sur 52 matinées (éveil musical,** raconte tapis /lecture et activités encadrées par l'animatrice telles que la motricité, les animations saisonnières, ludothèque).

La participation par atelier est en moyenne de 5 assistants maternels agréés et de 12 enfants. C'est un bilan quantitatif qui correspond à la moyenne nationale.

✓ 50 % des Assistants Maternels Agréés (AMA) participent aux animations. Il existe des freins tels à leur mobilisation, à savoir l'autorisation des parents, l'appréhension quant à leur responsabilité pour les déplacements et le respect des rythmes des enfants (enfants en bas âge).

Participation du RAM à des actions d'animation locale telles que la quinzaine de la Petite Enfance sur le thème de « Il était une fois »

✓ 4 réunions thématiques ont eu lieu en soirée.

Ces réunions sont l'occasion d'échanger autour de la profession, de créer des projets et de développer des actions. Elles peuvent faire l'objet d'intervenant extérieur en fonction des demandes des professionnels.

✓ Fête de fin d'année : Cette année, le Relais Assistants Maternels et le Multi Accueil « Les P'tits Lutins » ont organisé ensemble la Fête de fin d'année, qui s'est déroulé le jeudi 8 décembre 2016 à Saint Emilion. Cet événement a rassemblé environ 200 personnes. Les parents, les assistants maternels agréés, les enfants fréquentant ces deux structures et les Elus se sont laissé emporter par l'histoire de Gigi, la girafe. Un conte musical théâtralisé où se sont mélangés cirque, magie, théâtre d'ombres et éclats de grosses bulles de savon.

ACTIONS INDIVIDUELLES :

32 % du temps de travail de l'animatrice a été consacré aux rendez-vous et/ou permanences d'informations en direction des familles ou des assistants maternels sur le statut Employeurs/Employé (rendez-vous physiques ou téléphoniques) ; soit 1323 contacts au total sur les 12 mois.

L'OFFRE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

La démarche d'informer de manière collective les futurs parents sur les différents possibilités de mode de garde a été poursuivie. Le travail partenarial entre les professionnels du multi-accueil « crèche les p'tits lutins », le RAM (en lien étroit avec la participation des assistants maternels), la coordinatrice enfance jeunesse et nos partenaires continue de porter ses fruits.

4 rencontres trimestrielles organisées sur l'année 2016 (mars-juin-septembre-décembre).

- 39 Familles ont participé à ces rencontres sur 65 familles invitées ; 6 excusées ; soit un total de 60 % de participation des familles repérées. Parmi les familles excusées, certaines ont déjà choisi le mode d'accueil individuel, d'autres se positionnent pour un congé parental à temps plein ou à temps partiel (par choix personnel ou par défaut si pas de places en crèche) et enfin, une partie de ces familles a un mode de garde familial.
- 9 Assistantes maternelles se sont relayées, au minimum 3 professionnelles par rencontre trimestrielle.

Une mission de veille territoriale du RAM prend tout son sens dans cette action. L'animatrice dispose d'outils administratifs et de qualité relationnelle lui permettant de garder le contact avec les familles une fois le mode d'accueil choisi. Elle se place au cœur de l'offre et de la demande pour être en mesure de donner l'alerte aux élus communautaires et aux institutions partenaires, si une problématique surgit

LES ACTIONS ENFANCE 3/12 ANS

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

Les 4 ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)

- Centre de loisirs « La Mosaïque » à Vignonet en gestion associative (mercredis et vacances scolaires)
- Centre de loisirs Sainte Terre, en régie directe (mercredis après-midi et vacances scolaires)
- Centre de loisirs « 1.2.3 Soleil » à Puisseguin en régie directe (mercredis après-midi et vacances scolaires)
- Centre de loisirs Belvès de Castillon, en régie directe (les vacances scolaires)

Tout en garantissant la spécificité de chaque structure, la CDC continue son travail de mutualisation et d'harmonisation afin de faciliter l'accès des familles à chaque structure. Ainsi, en fonction des besoins et des demandes, les enfants peuvent être accueillis dans toutes les structures sans conditions ni démarches administratives supplémentaires.

Cette année, les enfants ont pu, en plus des activités et sorties propres proposées par chaque ALSH, bénéficier des projets intercommunaux comme la Quinzaine de la Petite Enfance, Philo en scène, la Ludothèque géante et les séjours collectifs d'été.

Quelques chiffres :

	Total des places agréées/ALSH	Nb d'enfants partis en séjours organisés par chaque alsh	Nb d'enfants partis en séjours communs	Fréquentation par jour
La Mosaïque à Vignonet	80	20	33	Entre 50 et 80 enfants de 3 à 13 ans
Sainte Terre	50 de 4 à 12 ans	24		Entre 10 et 40 enfants de 4 à 12 ans
1,2,3 Soleil à Puisseguin	120 dont 24 réservés aux 12-17 ans	11		Entre 40 et 90 enfants de 3 à 13 ans
Belves de Castillon	30 de 3 à 12 ans	20		Entre 8 et 30 enfants de 3 à 12 ans

Action inter-centre : Les Olympiades en Juillet

Actions intercommunales : Quinzaine de la Petite Enfance, Philo en Scène, Ludo Planète

Les ALSH sont ouverts les mercredis à partir de 11h30 (un ramassage est organisé au départ de plusieurs écoles, excepté Sainte Terre) pour que les enfants puissent déjeuner sur place. La Mosaïque ouvre spécifiquement le mercredi matin pour les enfants inscrits en école privé. Pour les vacances scolaires, la CDC s'efforce de proposer au moins une structure ouverte sur le territoire pour chaque jour (hors week-end et jour férié).

Les animateurs, directeurs, sous la houlette de la coordination pédagogique, essaient au maximum d'apporter une plus-value éducative aux enfants. Ils entourent les enfants pour faire en en sorte de leur apporter un véritable épanouissement physique, moral et affectif.

La CDC, accompagnée de ses partenaires institutionnels et de terrain, poursuit le développement de projets au profit de tous.

Zoom sur :

LA QUINZAINE DE LA PETITE ENFANCE « LA RONDE DES METIERS »:

Une nouvelle fois, les objectifs de cette action culturelle ont été atteints, permettant de nouvelles envies, de nouveaux projets à développer au bénéfice de la relation parents-enfants.

L'espace ludique, de découvertes et d'apprentissage a été proposé cette année, à partir de modules de l'ECLI mais pas seulement. Toutes les structures ont contribué à cet espace en construisant des modules pédagogiques. De ce fait, le Réseau Girondin de la Petite Enfance (coordinateur de la création d'Exposition Culturelle Ludique et Itinérante) peut aujourd'hui proposer une nouvelle exposition en majorité *« made in Grand Saint-Emilionnais »*. Un changement de lieu est envisagé pour 2017

PHILO EN SCENE :

36 jeunes âgés de 9 à 17 ans ont été sensibilisés à des disciplines culturelles et artistiques telles que le théâtre, la philosophie, l'audiovisuel. Une riche semaine de résidence leur a permis d'être en contact avec des professionnels de ces disciplines qui les ont immergés dans leur pratique professionnelle. Les jeunes se sont mobilisés sur une réflexion philosophique portant sur le thème du CORPS, thème du Festival Philosophia 2017. Ils ont participé à la mise en scène jusqu'à exprimer leur motivation et impatience à se produire devant leurs pairs, leurs familles, leurs amis et les inconnus.
Cette action a valorisé le public mobilisé de toutes les façons qui soient. Le regard de leurs parents au terme de ces journées rythmées, est la preuve de leur enthousiasme.

A l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie 2016, le film réalisé par les SODA a été présenté le 18 novembre à Paris, dans le cadre de la cérémonie lancement de la Chaire UNESCO « Pratique de la philosophie avec les enfants : une base éducative pour le dialogue interculturel et la transformation sociale ». Le film a reçu un accueil plus qu'élogieux.

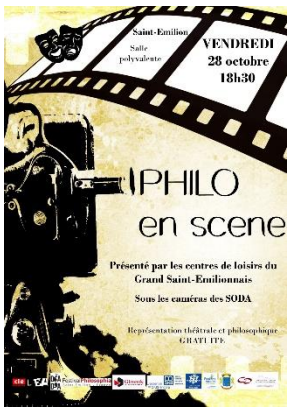

LES SEJOURS COLLECTIFS D'ETE :

Hébergés à la **base de loisirs de Testarouman** se situant à 1.5 km du centre-ville **de Pissos, les 33 enfants (**provenant des 4 centres de loisirs) **âgés de 6 à 11 ans ont découvert les plaisirs du camping en marabout**. Ils ont pratiqué plusieurs activités ; accrobranche, canoé, tir à l'arc, vélo, équitation, course d'orientation, baignade.

LUDO PLANETE

Véritable espace de jeux pour tous, cette action culturelle est devenue un rendez-vous incontournable pour les familles du Grand Saint-Emilionnais aux vacances d'Automne. Près de 150 personnes âgées de 6 mois à 99 ans, se rencontrent et échange au cœur des relations parents/enfant.

LA FORMATION DES ANIMATEURS DES ALSH :

Les FRANCAS, ainsi que les CEMEA ont participé à la continuité de la fo**rmation des animateurs ; sans oublier, 31 personnes provenant de la CDC et des communes qui ont suivi la formation PSC1 (initiale et révision)** par l'association BM2s de Bordeaux.

ACTIONS JEUNESSE :

Les actions SODA sont destinées aux jeunes de 12 à 17 ans (ou 11 ans s'ils sont scolarisés en 6ième) habitant prioritairement le territoire**. Elles permettent aux jeunes de se retrouver pour partager des soirées, des sorties et peuvent également participer à des démarches de projets**. **Ainsi en 2016, les SODA ont pu**, en plus des activités ponctuelles organisées en journée, **mener à bien un projet, conduisant un groupe de 15 jeunes** (8 filles et 7 garçons) à **découvrir l'univers culturel de Barcelone**.

En complément de ces actions, la CDC organise des Sports Vacances à destination de 10-16 ans. Ainsi, 8 semaines de stages sportifs ont été organisées cette année permettant de découvrir ou d'approfondir différents sports comme le sanda boxing, le hand ball, l'accro sport ...La nouvelle proposition de SV à Noël a été un réel succès. Elle sera pérenne à compter de 2017.

Les SODA et SV ont permis de toucher 122 jeunes différents répartis sur l'ensemble du territoire, soit 22 jeunes de plus qu'en 2015. On remarque qu'ils proviennent de 20 communes sur les 22 que compte le territoire. En moyenne, il y a 20 jeunes participants par action et 17 % sont hors CDC. A noter qu'un tiers des participant participent à la fois aux actions SODA et au SV.

Pour télécharger le programme du 1er semestre 2017 sur www.grand-saint-emilionnais.fr

LES RENCONTRES DE LA JEUNESSE EN GRAND SAINT-EMILIONNAIS : SODA DAYS, LE 8 ET 9 AVRIL 2016

SODA DAYS se décline en 3 temps d'animation, qui traversent 3 thématiques fixées par les élus de la commission enfance jeunesse, en étroite collaboration avec les jeunes, les familles et l'équipe d'animation :

- ✓ La participation citoyenne et l'animation locale : développement de l'autonomie, de la responsabilité, engagement et prises d'initiative des jeunes dans la vie locale
- ✓ La prévention : préparation des jeunes à leur avenir. Implication d'un groupe de jeunes pour les jeunes du territoire.
- ✓ L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs : dynamique partenariale en milieu rural pour créer des temps d'animation, de loisirs, de la proximité, entre les disciplines présentes et extérieures au territoire, et les jeunes, sur un territoire ayant des problématiques socioéconomiques et socioculturelles et de mobilité.

La 1ère édition de cette nouvelle animation jeunesse a été un réel succès. L'ensemble des acteurs mobilisés, les familles et les jeunes ont exprimé leur souhait de reconduire l'action en 2017, en envisageant un développement en termes d'objectifs et d'actions en faveur des jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Rendez-vous le 7 et 8 avril à l'Espace Ausone à Montagne.

LA FORMATION BAFA : LE STAGE D'APPROFONDISSEMENT

Une nouvelle session de formation BAFA a débuté aux vacances de printemps. Le stage était complet, il a fallu ouvrir 3 places supplémentaires.

Cette action poursuit sur les objectifs suivant pour les élus de la CDC :

- ✓ Susciter l'implication des jeunes au sein de leur territoire de vie,
- ✓ Favoriser l'acquisition et/ou le développement de compétences sociales, civiques et citoyennes,
- ✓ Offrir aux jeunes du territoire une action leur permettant de travailler sur leur territoire et d'agir/de s'engager au sein du Projet Educatif de la CDC,
- ✓ Créer un vivier d'animateur saisonnier,
- ✓ Favoriser le lien social et intergénérationnel,
- ✓ Promouvoir/Valoriser les actions qui prennent en compte la participation des jeunes à des projets d'utilité sociale,
- ✓ Remobiliser un public sans diplôme et pour lequel l'insertion professionnelle est difficile
- ✓ Accompagner la formation des agents communaux

A noter que les centres de loisirs ont répondu favorablement à toutes les demandes de stage BAFA (14 jours de pratique) reçues au cours de l'année 2016. Enfin, depuis 2013, la CDC a permis l'accès à la formation BAFA pour 73 jeunes/agents communaux.

EN PERSPECTIVES :

- ✓ Prise en régie du centre de loisirs « la mosaïque » à Vignonet, géré jusqu'au 31 décembre 2016 par Familles Rurales le Groupement
- ✓ Evolution de la structuration au sein de l'Enfance Jeunesse
- ✓ La Quinzaine de la petite Enfance « Bienvenue chez nous » du 24 au 9 février 2017
- ✓ SODA DAYS, saison 2, le 7 et 8 avril 2017 à Montagne
- ✓ Formation BAFA (approfondissement en avril et nouvelle session en octobre) avec la fédération départementale Familles Rurales, nouveau vivier potentiel d'animateurs, provenant en majorité des actions participatives initiées sur les SODA
- ✓ Collaboration à de nouvelles actions intercommunales à venir en transversalité avec d'autres compétences de la Communauté de communes telles que la Culture.

L' ACTION CULTURELLE

UNE BIBLIOTHEQUE, C'EST QUOI ?

Une bibliothèque n'est pas qu'un volume de livres classés par ordre alphabétique. Une bibliothèque, c'est avant tout une sélection d'informations faite par un bibliothécaire (professionnel ou bénévole). Cette sélection est faite en fonction des besoins et des demandes des administrés. Ensuite, il s'agit d'organiser cette sélection d'informations pour permettre de la communiquer au mieux aux usagers des bibliothèques.

C'est pourquoi les bibliothèques, dont celles du Grand Saint-Emilionnais, sont comme des organismes vivants : leurs collections sont sans cesse en mouvement, réactualisées et renouvelées. Leur mission première est la diffusion de l'information et exige l'acquisition de nouveautés pour coller à l'actualité médiatique, littéraire et scientifique. A travers l'information et la formation, il s'agit de donner aux administrés le moyen d'assurer pleinement leur rôle de citoyen autonome, de participer à la vie de la société, de favoriser l'apprentissage de la lecture et la réussite scolaire chez les plus jeunes.

LE RESEAU DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Depuis Janvier 2015, le réseau du Grand Saint-Emilionnais compte 6 bibliothèques : Saint-Sulpice-de-Faleyrens, Saint-Christophe-des-Bardes, Puisseguin, Lussac, les Artigues-de-Lussac, Sainte-Terre, Puisseguin.

La mise en réseau des bibliothèques permet aux usagers inscrits dans une des bibliothèques d'emprunter dans les autres sites du réseau.

Les bibliothèques du réseau ont également été informatisées. Le catalogue des collections est accessible sur le portail informatique : http://bibliotheques.grand-st-emilionnais.org/index.

Avec ce portail, les usagers peuvent :

- prendre connaissance des dernières nouveautés achetées,
- réserver un document,
- accéder aux services numériques de la BDP
- prendre connaissance des prochaines animations sur le réseau.

LES EQUIPES DES BIBLIOTHEQUES

2 bibliothèques du réseau sont animées par des bibliothécaires salariés et les 4 autres sont animées par des équipes de bibliothécaires bénévoles. Ils assurent le bon fonctionnement des bibliothèques en prenant en charge l'accueil du public lors des permanences ainsi que le traitement des nouveautés. La majorité d'entre eux a suivi une formation d'au moins une demi-journée au nouveau logiciel de gestion des fonds. Plusieurs bénévoles sont également impliqués dans les animations intercommunales autour de la lecture.

Néanmoins, le recrutement de bénévoles supplémentaires est toujours à l'ordre du jour. Les personnes intéressées pourront laisser leurs coordonnées dans les bibliothèques ou dans les mairies et seront ensuite contactées par le bibliothécaire intercommunal.

L'ANIMATION DU RESEAU

Le bibliothécaire intercommunal Thibaut Carpentier est parti vers de nouveaux horizons dans l'année 2016. Nous le remercions de son travail auprès de toutes les équipes et lui souhaitons un épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

RAPPEL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016 (POUR LES 6 BIBLIOTHEQUES)

Acquisitions : 10 800€

Investissement : 1 500€

L' ACTION SOCIALE

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Durant l'année 2016, l'analyse des besoins Sociaux s'est achevée.

Les principaux constats sont :

Concernant la population

- ✓ Pas plus de problématiques sociales qu'ailleurs mais une terre de contrastes
- ✓ Les accidents de la vie engendrent des conséquences dramatiques pour les personnes potentiellement fragiles
- ✓ Le surendettement et la monoparentalité au cœur des préoccupations
- ✓ La faible qualification des personnes accompagnées est souvent pénalisante dans la recherche d'emploi
- ✓ Des personnes avec des toutes petites retraites et des précarités induites et la problématique des aidants
- ✓ Une précarité difficile à repérer sur le territoire :
- ✓ Peu de revendications
- ✓ Un accès aux droits limités (requêtes CAF, bourses, allocations…)

Concernant l'accès aux droits

- ✓ Des procédures de plus en plus complexes pour tout le monde (et la dématérialisation), la nécessité d'accompagner le public.
- ✓ L'absence des institutionnels sur le territoire et la nécessité d'être mobile ou d'avoir accès à Internet)
- ✓ Des prescripteurs qui reconnaissent également avoir des difficultés à savoir qui fait quoi exactement et vers quel(s) partenaire(s) orienter les gens selon les demandes.

Concernant les services de proximité

- ✓ Des associations d'aide à domicile qui ont des actions de plus en plus structurées mais aussi des difficultés financières de fonctionnement.
- ✓ Des habitudes à prendre concernant l'accès à certains services (AIPS, PLIE…)
- ✓ La nécessité d'affirmer encore l'action communautaire qui apporte déjà des réponses très pertinentes

Suite à ces différents constats, l'ABS préconise des pistes d'actions :

- ✓ Apporter une contribution à la lutte contre toutes les formes de précarité
- ✓ Améliorer l'accès aux services et faciliter le recours aux droits
- ✓ Créer une Maison des Services Publics
- ✓ Rompre l'isolement socialDans ce cadre-là, la CDC a mis en place des actions pour les séniors.

LES ACTIONS SENIORS

Le premier but est de **favoriser le lien social** et de permettre aux personnes encore actives de trouver des activités qui favorisent la rencontre. Toutes les communes de La Communauté de Communes, dans son ensemble, sont représentées et les seniors se déplacent aisément sur les actions. On peut constater sur les dernières actions que des liens se sont noués et favorisent le covoiturage et le partage de repas après les actions.

Ces animations s'adressent aux personnes âgées de 55 ans et plus, habitant sur le territoire du Grand Saint-Emilionnais. Elles ont lieu 2 fois par mois, sur une commune différente à chaque fois, et sont ouvertes à tous.

Les activités sont menées par Aurore Blanchard, animatrice.

Voici quelques éléments des partenaires de la CDC sur l'action sociale :

LE PLAN LOCAL D'INSERTION PAR L'EMPLOI (PLIE) DU PAYS DU LIBOURNAIS

Il s'adresse aux

- ✓ Bénéficiaire de minimas sociaux (RSA, ASS…)
- ✓ Demandeur d'emploi de longue durée (+ d'un an)
- ✓ Jeune ayant moins de 26 ans (peu ou pas qualifié)
- ✓ Travailleur handicapé

Le PLIE a fortement investi ces dernières années pour la mise à l'emploi des publics fragiles. Pour cela il s'est doté d'un Chargé de Relations Entreprises (CRE), dont l'objectif est :

- ✓ De positionner des participants sur des offres d'emploi
- ✓ De mobiliser les entreprises et les autres employeurs pour qu'ils s'impliquent dans des actions comme le recrutement, le parrainage, la simulation d'entretien.

BENEFICIAIRES

En 2016, 63 personnes ont été accompagnées

- ✓ 16 personnes en « sorties positives », dont 15 en emploi de plus de 6 mois et 1 ayant obtenue une qualification.
- ✓ 34 parcours ont concerné des personnes du territoire.

Cette création de poste a fait l'objet d'un appel à projet financé par les CDC du Brannais et celle du Grand St Emilionnais (pour un montant de 6 148,92 € pour notre CDC) et le FSE.

En 2016, notre contribution financière s'élève à 15 567,75 €.

LA MISSION LOCALE :

Son rôle est d'accompagner les jeunes âgés de 16 à 25 ans avec une mission globale d'accompagnement sur les points suivants :

- ✓ Un accompagnement à la définition du projet personnel et professionnel,
- ✓ Un accès à une formation professionnelle,
- ✓ Un soutien à la recherche d'emploi et à l'intégration en entreprise.
- ✓ Une information sur la santé et l'accès aux soins, la recherche d'un hébergement et l'accès à un logement autonome, la mobilité,
- ✓ Un accès aux droits, à la participation citoyenne, aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

La cotisation de la CDC pour l'année 2016 est de 30 220,02 €

POLE EMPLOI :

Nous ne pouvons obtenir des renseignements sur notre CDC.

Toutefois, Pôle Emploi engage un changement sur les démarches des demandeurs d'emplois qui se feront (le plus possible) sur le site internet www.pole-emploi.fr ou en ligne au 3949.

A l'agence de Libourne les après-midi seront réservés aux rendez-vous.

CAP EMPLOI :

Est un organisme de Placements Spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Ses missions sont :

- L'information, le conseil et l'accompagnement des personnes handicapées en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail.
- L'information et la mobilisation des employeurs sur l'emploi des personnes handicapées
- Le conseil et l'appui aux employeurs privés et publics dans le cadre de projets de recrutement de personnes handicapées.
- L'information des salariés handicapés et des employeurs sur les opérateurs et les aides mobilisables en matière de maintien dans l'emploi.
- Le suivi du salarié dans l'emploi.

LE SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Ce service a été mis en place en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde dans le cadre du « Plan de déplacement de proximité ».

Il fonctionne sur les 22 communes du territoire, dessert toutes les communes de la CDC et certaines communes limitrophes en fonction des services qui s'y trouvent.

LE SERVICE

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne habitant obligatoirement sur la CDC remplissant les conditions suivantes :

- ✓ mobilité réduite,
- ✓ difficultés d'insertion et ne possédant pas de moyen de locomotion,
- ✓ plus de 75 ans : accès à ce service sans condition.

Comment ?

Retirer un dossier auprès de

- ✓ votre mairie,
- ✓ la Communauté de Communes

Renvoyer votre demande à la Commission locale du transport à la demande
(Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, 2 Darthus 33330 Vignonet)
Renseignements : 05.57.55.21.60
Réservation de vos trajets *(après validation de votre dossier)* 48 heures à l'avance au numéro unique :0974.500.033 *(coût d'un appel local)*
Jours et heures : Du lundi au vendredi de 6h30 à 20h00

BILAN

Sur l'année 2016, le service a fonctionné sur l'ensemble des communes avec la société Citram.

Plus de 200 personnes différentes qui ont été concernées par ce service avec environ 6 à 7 voyages par personne en moyenne.

Coût du service : 63 101,96 € *(50% pris en charge par le Conseil Départemental)*

Participation des ayants droits : 3 647 €

Reste à charge de la CDC : 29 727.48 €

LE TRANSPORT SCOLAIRE :

La Communauté de Communes est organisateur secondaire des transports scolaires, et à ce titre, elle veille au respect des obligations de toutes les parties : transporteur, élèves, parents d'élèves, et ceci dans l'intérêt général.

TRANSPORT SCOLAIRE VERS LE COLLEGE DE LUSSAC ET LES ECOLES PRIMAIRES SUIVANTES

Le service du collège dessert les communes suivantes : Les Artigues de Lussac, Petit-Palais et Cornemps, Lussac, Montagne, Tayac, Saint Cibard, Francs et Puisseguin ainsi que Gours, Saint Sauveur de Puynormand et Puynormand en convention.

Le service du primaire dessert les établissements scolaires suivants : Montagne, Lussac et le RPI Petit-Palais et Cornemps / Saint Sauveur de Puynormand.

Les circuits scolaires de la Communauté de Communes sont au nombre de 7 dont 3 pour le Collège de Lussac, un pour l'école publique de Montagne, un pour le RPI Petit-Palais et Cornemps / Saint Sauveur de Puynormand, un pour l'école publique de Lussac, et le dernier dessert le Collège et l'école publique de Lussac.

Retrouvez l'ensemble des circuits sur www.grand-saint-emilionnais.fr

L'inscription, première demande, renouvellement ou actualisation des informations, est obligatoire chaque année.

COÛT DU SERVICE POUR LA COLLECTIVITE :

Coût du service :	**240 848 €**
Recettes (participation des familles) :	**191 899 €**
Reste à charge de la CDC :	**50 000 €**

La carte de bus est payante à hauteur de 80 € pour un enfant et de 100 € pour 2, 3 ou plus d'enfants.

Le service a concerné 331 élèves pour l'année 2015.

TRANSPORT SCOLAIRE VERS LE COLLEGE DE CASTILLON :

Pour les communes de :

Belvès de Castillon, Gardegan et Tourtirac, Sainte Terre, Saint Etienne de Lisse, Saint Genès de Castillon, Saint Pey d'Armens et Saint Philippe d'Aiguilhe,

Il faut se renseigner auprès du Syndicat du Collège Aliénor de Castillon qui gère le transport des enfants du secondaire.

Ce service dessert également la commune de Saint Hippolyte qui n'est pas membre du syndicat.

Le syndicat ne s'occupe pas du ramassage des enfants du primaire.
Renseignements et inscriptions auprès de M. Faure, Secrétariat du syndicat : 05.57.47.16.23

LA VIE ASSOCIATIVE

Pour l'année 2016, les élus ont attribué des subventions en rapport avec leurs compétences, sur les critères suivants :

- Activités dédiées en priorité aux jeunes de moins de 18 ans
- Fréquence de l'activité
- Amélioration de la qualité de vie et créateur de lien social sur le territoire

Pour l'année 2016, le montant du soutien aux associations s'élève 646 013 €

BUDGET 2016

Nom associations	Proposition commission
ENFANCE JEUNESSE	€357 286,00
Les P'tits Lutins	€214 500,00
Familles Rurales Gpt	€131 000,00
Philosophia	€5 200,00
Association Aide Education	€6 586,00
TOURISME	€261 127,00
OTGSE	€261 127,00
dont Subv doyenné (fin 2020)	*€30 306,64*
dont Subv chaufferie (fin 2019)	*€7 620,60*
CULTURE	€15 500,00
Images et culture en Lussacais (festival du court métrage)	€1 500,00
Jazz Festival	€1 000,00
Association Musicale du Lussacais (AML)	€3 000,00
Ste Terre Plage	€1 500,00
AD ASTRA	€500,00
1453 Castillon	€5 000,00
Association Parchemin	€1 000,00
ART'PISTE	€2 000,00
SPORT	€12 100,00
Kumite Evolution	€2 000,00
Judo Club St Emilionnais	€1 000,00
TC Vignes	€4 000,00
Ecuries KEN DATEN	€1 000,00
Tennis Club de Ste Terre	€1 000,00
Tennis St Emilion	€1 000,00
Les rouleurs de barrique	€1 000,00
Méca team	€1 100,00
TOTAL GENERAL	€646 013,00